

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. I.—No. 45.]

MONTREAL, 15 AOUT, 1872.

[\$2 PAR ANNEE.]

Le Négociant Canadien

PUBLIÉ DANS LES INTERETS DU

COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

PARAISANT

LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE.

Le Négociant Canadien est le seul journal de ce genre publié en langue française.

Il contiendra les informations commerciales les plus complètes. La revue sera sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laissera rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux abonnés à long terme.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 10 rue St. Nicolas.

Abonnement - \$2 par an.

Annonces - 10 cts. la ligne par insertion.

L. E. MORIN & C^{IE}

Editeurs-propriétaires.

JONCTION DU CHEMIN DE FER DES COMTES DU SUD-EST.

1871—Table des Heures No. 2.

Le et après le 6 NOVEMBRE 1871, les TRAINS partiront comme suit:

ALLANT AU NORD.			
	Dis	No. 1 Malle.	No. 3 Fret.
Richford, Vt. Dép.		A. M. 8.10	A. M. 6.10
Abercorn	23	6.20	6.25
Sutton Flat	5	6.40	6.55
Emerson's	11	6.50	7.15
West Bromo	15	7.05	7.35
Sweetsburgh	18	7.20	7.50
Cowansville	20	7.30	8.10
East Farnham	24	7.40	8.30
Brigham	26	7.50	8.40
Farnham	28	7.55
West Farnham	32	8.10	9.10
St. Jean		8.45
Montréal	Arr.	9.50

ALLANT AU SUD.			
	Dis	No. 2 Malle.	No. 4 Fret.
Montréal	Dép.	P. M. 3.00
St. Jean		4.30
West Farnham		5.15	10.30
Farnham	4	5.30
Brigham	7	5.35	11.00
East Farnham	9	5.45	11.20
Cowansville	13	5.55	11.45
Sweetsburgh	15	6.05	11.55
West Bromo	18	6.20	12.10
Emerson's	23	6.35	12.30
Sutton Flat	25	6.45	12.50
Abercorn	31	6.55	1.20
Richford, Vt.	Arr.	7.05	1.30

Les passagers du Train No. 1 communiquant à St. Jean avec les Trains pour New-York, Boston, Rouse's Point, &c.

On ne change pas de Char de on pour Montréal. Des relais attendent aux Stations à l'arrivée des Trains de Montréal pour toutes places des Cantons de l'Est.

Jusqu'à nouvel ordre, les Trains de Fret circuleront seulement les Mercredi et Samedi.

Les Passagers ont droit de circulation sur les Trains de Fret.

Les Passagers des Trains venant du Nord ont droit de circulation sur les Trains allant au Sud.

A. B. FOSTER, Gérant.

Waterloo, P. Q., 2 novembre, 1872.

LIGNE ALLAN



Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLEES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1871-72--Arrangements d'Ete.

Les Lignes de cette Compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à La Clyde, en fer à double engin.

Vaisseau.	Ton.	Commandants.
POLYNESIAN.....	4100	[En construction.]
CIRCASSIAN	3400	[En construction.]
MANITOBA	4100	[En construction.]
SARMATIAN.....	3600	Capt. J. Wylie.
SCANDINAVIAN.....	3000	Capt. Ballantyne.
PRUSSIAN.....	3000	Lt. Dutton, R.N.R.
AUSTRIAN.....	2700	Capt. Brown.
NESTORIAN.....	2700	Capt. A. Aird.
MORAVIAN.....	2850	Capt. Graham.
PERUVIAN.....	2600	Lt. Smith, R.N.R.
GERMANY.....	3250	Capt. Trocks.
CASPIAN.....	3200	Capt. Ritchie.
HIBERNIAN.....	3434	Capt. R. S. Watts.
NOVA SCOTIAN.....	2300	Capt. Richardson.
NORTH AMERICAN	1784	Capt. Miller.
CORINTHIAN.....	2400	Capt. Jas. Scott.
OTTAWA.....	1831	Lt. Archer, R.N.R.
ST. DAVID.....	1650	Capt. E. Scott.
ST. ANDREW.....	1432	Capt. H. Wylie.
ST. PATRICK.....	1207	Capt. Stephen.
NORWAY.....	1100	Capt. C. N. Mylins.
SWEDEN.....	1150	Capt. Mackenzie.

Les STEAMERS de la LIGNE DE LIVERPOOL [faisant voile de Liverpool chaque JEUDI et de QUEBEC chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse] doivent être envoyés de Québec:

Sarmatian	20 juill. 1872
Moravian	27 " "
Scandinavian	3 août "
Hibernian	10 " "
Prussian	17 " "
Austrian	24 " "
Sarmatian	31 " "

Prix du Passage de QUEBEC:—

Cabine.....\$70 à \$80

Entrepont.....\$25

Les STEAMERS de la LIGNE de GLASGOW faisant voile de Glasgow tous les mardis, et de Québec tous les jeudis, doivent être envoyés de Québec:

St. David	le ou vers le 10 Juin
Corinthian	" 20 "

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau. Les cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Pour fret ou autres détails, s'adresser

A Portland, à J. L. FARMER ou à HUGH & ANDREW ALLAN; à Québec, à ALLAN, RAP & Co.; au Havre, à JOHN M. CURRIE, 21 Quai d'Orléans; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, 25 Quai Voltaire; à Anvers, à AUG. SCHMIDT & Co.; à Rotterdam, à G. P. IRTMAN & Zoon; à Hambourg, à W. GIBSON & HUGO; à Belfast à CHARLEY & MALCOLM; à Londres, à MONTGOMERIE & GREENHORNE, 17 Gracechurch Street; à Glasgow, à JAMES et ALEX. ALLAN, 70, Great Clyde Street; à Liverpool, à ALLANS BROS. James Street, ou à

H. & A. ALLAN, Coin des Rues Youville et Commune.

W. & F. P. CURRIE & C^{IE}.

100, RUE DES SŒURS GRISES,

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, plaques de Bouillottes, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Etain,

TUBES POUR BOUILLIÈRES, TUBES A GAZ,

Etain en Lingot, Rivets, Marbre Veiné
Cuiro en Lingot, Fil de Fer, Ciment Romain
Cuiro en Feuilles, Fil d'Acier, Do de Portland
Antimoine, Vitres, Do de Canada
Zinc en Feuilles, Peinture, Tuiles à Paver,
Zinc en Lingots, Terre à briques, Vases de Jardin,
Plomb en Saumon, Plue Covers, Dessus Chemn.,
Rouge de Plomb, Briques afour- Fontaines,
naise.

Blancs de Plomb, TUYAUX de DRAINAGE,

Tuiles à Paver Encaustique Patenté, &c.

Manufacturiers de SOFAS, CHAISES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en mains.



COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC DU CANADA.

1871—ARRANGEMENTS D'HIVER.—1872

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jour, Chars Palais Doroitirs, à tous les Trains de Nuit, sur toute la ligne.

LES Trains partiront maintenant de MONTREAL comme suit:

ALLANT A L'OUEST.

Malle Quotidienne pour Prescott, Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Detroit, Chicago et tous les points de l'ouest à 8.00 A. M. Express de Nuit de 0.00 P. M. Train de la Malle de Nuit pour Toronto, et les stations intermédiaires..... 6.00 P. M. Train local pour les passagers pour Vaudreuil à 5.00 P. M. Trains laissant Montréal pour Lachine à 7.00 A. M., 9.00 A. M., midi, 3.00 P. M., 5.00 P. M. et 6.00 P. M. Trains laissant Lachine pour Montréal, à 8.00 A. M., 10.00 A. M., 1.00 P. M., 3.30 P. M., 5.30 P. M., et 7.00 P. M. Le Train de 3.00 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Train pour Boston et New-York via Rouse's Point, et les steamers du Lac Champlain..... 6.00 A. M. Express pour Boston via Vermont Central à 9.00 A. M. Express pour New York et Boston via Vermont Central à 3.45 P. M. Trains de la Malle pour St. Jean et Rouse's Point, en connection avec les trains du Stanstead, Shefford & Chambly et en jonction avec les Chemins de Fer des Cantons du Sud-Est, et avec les steamers du Lac Champlain..... 3.15 P. M. Train de Passagers du Jour pour Island Pond et les stations intermédiaires.... 7.00 A. M. Express du Jour pour Québec, Rivière du Loup et Cacouna..... 8.30 A. M. Train de la Malle pour St. Hyacinthe, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Portland, Boston à 1.45 P. M. Express de Nuit pour Québec, Rivière du Loup, Cacouna, Island Pond, Gorham, Portland, Boston et les Provinces d'on Bas 10.30 P. M.

Le Chemin de Fer Intercolonial étant maintenant ouvert jusqu'à Cacouna, les trains se rendront à cette station et communiqueront avec les omnibus pour les Hotels.

Comme l'exactitude de l'arrivée des trains dépend des communications avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des Trains qui n'arriveront pas aux Stations ou ne les quitteront pas aux heures nommées.

Le magnifique vapeur neuf "FALMOUTH," communiquera avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissera Portland pour Halifax, N. B., tous les Vendredis après-midi. Ce vapeur offre tout le confortable possible aux passagers et pour le transport du fret.

Les vapeurs de la Compagnie Intercoloniale communiqueront aussi avec le Grand Tronc, laissant Portland tous les Lundis et Jeudis à 6.00 heures p.m., pour St. Jean, N.B., etc., etc.

BAGAGE ÉTIQUETÉ.

Les billets sont fournis aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grande Rue St. Jacques.

C. J. BRIDGES, Directeur-Général.

Montréal, 27 Juin 1872.

Distillateurs.

DISTILLERIE DE PRESCOTT, ONT.

AVIS AUX MARCHANDS DE SPIRITUEUX.

LES soussignés ont le plaisir d'annoncer au Commerce qu'ils ont complètement renouvelé leurs appareils de distillation et ont introduit les améliorations les plus récentes pour la rectification des esprits de grain, et qu'ils sont maintenant prêts à exécuter les commandes qui seront adressées soit à eux directement ou à leurs agents à Montréal, pour Alcool à 65 degrés, Esprit-de-Vin à 50 degrés, Whisky de Seigle ou de Malt et Toddy Whisky.

J. P. WISER & CIE.

Représentés à Montréal par

MORIN & CIE.,

Coin des Rues St. Paul et St. Nicholas.
No. 10, Rue St. Nicholas.

AVIS.

AVIS est par le présent donné que la Marque de Commerce ci-dessus consistant des mots GOODERHAM & WORTS, TORONTO avec DEUX ETOILES et les lettres G. & W. le tout inscrit dans DEUX CERCLES OVALES, a été adoptée par la dite Société de GOODERHAM & WORTS, et a été dûment enregistrée conformément à l'Acte sur les Marques de Commerce de 1868, dans le but de distinguer certains spiritueux et Boissons de Malt manufacturés par eux dans la dite Ville de Toronto à savoir: ALCOHOL, WHISKEY de SEIGLE, WHISKEY de MALT, TODDY WHISKEY, et toutes autres Boissons spiritueuses vendues par eux à Toronto, Montréal, et ailleurs dans la Puissance du Canada.

La dite Marque de Commerce est brisée sur chaque Quart ou Tonne contenant les dits Spiritueux, en la forme et manière déduite par le dessin ci-haut.

GOODERHAM & WORTS,
A. & A. B. CHARLEBOIS, Agents.

Montréal, Octobre, 1871.

SPIRITUEUX, BIERES ET PORTER.

LES soussignés informent leurs amis qu'ils viennent de faire de nouvelles et importantes améliorations et alterations à leur Appareil de Distillerie, qui est maintenant en pleine opération et qui leur permettra, à l'avenir, de fournir toute quantité, soit en douane, soit droit payé de leurs célèbres Spiritueux, consistant en

WHISKY DE MALT

OLD RYE WHISKY

ESPRIT-DE-VINS 50 O. P.

ALCOOL 66 O. P.

qu'ils garantissent être distillés des maltes et grains de la meilleure qualité.

Ils attirent aussi l'attention sur la qualité supérieure de leur célèbres Bieres INDIA PALE et autres et sur leur PORTER de cette saison, di n't on peut se procurer n'importe quelle quantité en fûts ou bouteilles.

WM. DOW & CIE.

P. S.—Le plus haut prix du marché est toujours payé pour l'Orge, le Seigle, l'Avoine et le Houblon.

Marchands de Vins.

P. POULIN & CIE.,

DISTILLATEURS et FABRICANTS de CORDON ROUGE GENIEVRE (Old Tom), VINS DE GINGEMBRE, SIROPS de FRUITS de CHOIX, ABSIN THE, EAUX-DE-VIE, WHISKIES, &c. MARCHANDS A COMMISSION et Importateurs de VINS, SPIRITUEUX et CIGARES.

Bureau et Entrepôt: 313 RUE ST. PAUL,
MONTREAL.

Hotels.

HOTEL RIVARD,

No. 64 RUE ST. GABRIEL, MONTREAL.

DES VOITURES transporteront les voyageurs des bateaux et des chemins de fer à l'Hôtel.
Table des mieux servis.

Marchands de Tabac, &c.

A. DUBORD & CIE.

IMPORTATEURS DE CIGARES ET MANUFACTURIERS DE TABAC,

En Gros et en Détail

22. & 23 RUE ST. PAUL, MONTREAL.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

HENRY & CIE.,

MANUFACTURIERS DE TABACS,

271 RUE ST. PAUL,

MONTREAL, P.Q.

Marchands de Poissons.

JAMES C. GORDON,

MARCHAND EN GROS DE POISSON DE 101 TES SORTES,

Frais, Salé, Fumé, Séché, Salé vert, en Saumure, et de CONSERVES ALIMENTAIRES, d'HUILES de MORUE et de LOUP MARIN, des célèbres HUITRES de MALPEQUE.

FINNAN HADDIES toujours en main.

Entrepôt des Pêcheries Moisie—31 St. Nicholas,
MONTREAL.

Marchands de Vaiselle

J. L. CASSIDY & CIE.

IMPORTATEURS DE

PORCELAINES,

VERRERIES ET VAISSELLE.

339 & 331 Rue St. Paul,

BATISSE DES SŒURS, MONTREAL.

LIVRES.

Chemins (les) de Fer français par V. Bois, in-12 br. 30c.
Chemins (les) de Fer par A. Guillemin, ill. de 3 vignettes in-12 br. 50c.
Clef (la) de la Science ou les phénomènes de tous les jours expliqués par le Dr B. ewor, revu et corrigé par l'abbé Moigno, in-12 br. 85c.
Cours d'Economie industrielle, recueilli et publié par E. Thévenin, 7 vols in-12 br. 2.10c.
Entreviens populaires, publiés par E. Thévenin, 8 vols in-12 br. 2.40c.
Economie (l') politique ramenée aux principes du Christianisme, par le Dr H. Olivier in-18 br. 15c.
Guerre (la) de Sept Mois, résumé des faits militaires et des documents officiels relatifs à la guerre de 1871-74, par M. T. de Saint-Germain, in-12 br. 65c.
Mémorial du Siège de Paris, par J. d'Arsac, in-12 br. 1.00c.
Mes Impressions et Confidences d'aumonier des prisonniers en Allemagne et en Suisse, par le R. P. Dufour, in-12 br. 50c.
Premières Notions d'Economie politique sociale ou industrielle, par Joseph Garnier, in-12 br. 60c.
Traité élémentaire d'Economie politique, par le Dr H. Olivier, in-12 br. 63c.
Traité de l'Or, monographie, histoire naturelle, exploitation, statistique, son rôle en économie politique et ses divers emplois, par M. Landrin, in-12 br. 40c.
En vente à la librairie

J. B. ROLLAND & FILS,
12 et 14 Rue St. Vincent.

CHARLES PAYETTE,

LIBRAIRE-RELIEUR,

250—RUE ST. PAUL—250

Vis-à-vis la Rue St. Vincent,
MONTREAL.

D. P. BEATTIE,

NEGOCIANT ET COMMISSAIRE NNAIRE,

MARCHAND EN GROS DE

THE, SIROP ET MELASSE,

Soul Agent pour la Puissance du Canada de

Messrs OFFLEY, CRAMP & FORRESTER, OPORTO.

" RAMP, SUTER & CIE., CADIZ.

" FORRESTER & CIE., BORDEAUX.

Agent pour la Tannorie de New Glasgow JOHN HALE

& FILS, Manufacturiers de CUIR A SEMELLE.

17 Rue St. Sacerment,

MONTREAL, P.Q.

AUX MARCHANDS.

LE soussigné se chargera de la vente et de l'achat de toute espèce de grains et de sel à commission, moyennant 2 par 100.

Remises faites sans retard dans tous les cas.

P. RIVARD,

No. 64 Rue St. Gabriel, Montréal.

Acte concernant la Faillite 1869

CANADA, } Dans la
PROVINCE DE QUÉBEC, } COUR SUPERIEURE,
District de Montréal. } Dans l'affaire de

EDWARD COOTE, faisant affaires sous la raison sociale de E. Coote & Compagnie, de Montréal, Epicier,

FAILLI.

Lundi, le neuvième jour de Septembre mil huit cent soixante et d-uzo, le soussigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte.

EDWARD COOTE,

Par DEVLIN & POWERS,

Ses Procureurs ad litem.

Montréal, 7 Août 1872.

PRINTEMPS 1872

MARCHAND'S S CHES EN GROS.

UN assortiment complet de Marchandises de nouveautés, de goût et d'étape, comprenant Le célèbre alpaca noir

" Beaver Brand,"

Soies noires

et étoffes à robes en grande variété, chez

OGILVY & CIE.

MONTREAL.

CHARLES ALEXANDER & FILS,

[ÉTABLIS EN 1842,]

CONFISEURS EN GROS

FABRICANTS DE

Gâteaux raffinés à la vapeur, Guin Drops, Gâteaux à la crème, Fruits cristallisés, Fournitures de Pharmaciens en magasin et faites à ordre.

AUSSEI,

Gâteaux ornés pour les Mariages, Fleurs Magnifiques, Boîtes de Manufacture Anglaise, Allemande et Française, Papier garni de frange et de Mottos, Cornets d'abondance.

397 et 391, Rue Notre-Dame.

MARMALADE.

Caisnes de Marmalades de Dundee, de Keller, en pots de 1 lb.

Marmalade de Dundee de Keller en pots de 14 lbs.

AUSSEI

Marmalade de Chas. Alexander & Fils, [fabriqué en Mars] en pots de 1 lb.

Marmalade de Chas. Alexander & Fils, en pots de 10 lbs.

EN GROS OU EN DETAIL.

CHAS. ALEXANDER & FILS,
RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Dissolution de Société.

La société qui existait ci-devant entre les soussignés comme Marchands-Epiciers, sous la raison sociale de SENECAI, CADIEUX & JOLY, a été dissoute de consentement mutuel du 1er Janvier dernier.

M. L. H. SENECAI reste en possession du stock et des livres. Il est seul chargé du règlement des affaires de la dite société.

L. H. SENECAI,
PIERRE JOLY.

AVIS.

En référence à l'annonce ci-dessus, je soussigné profite de cette occasion pour offrir à mes amis et au public mes sincères remerciements pour l'encouragement qui m'a été accordé jusqu'à ce jour, et je les informe que je continuerai le même commerce que ci-devant dans les magasins No. 24 rue St. Paul et Nos. 209 et 211 rue des commissaires, sous les noms et raison de PIERRE JOLY & CIE., ou j'aurai continuellement en main un assortiment choisi d'épicerie, vins, liqueurs, tabac, cigares, farine et provisions, que je vendrai au plus bas prix du marché.

PIERRE JOLY,

Ci-devant de la maison Sénécai, Cadieux & Joly.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 21 Septembre 1871.

Distribuées. MALLES. 1 avec.

A. M. P. M. ONTARIO. A. M. P. M.

8.00 Ottawa, p. chemin de fer (a) 7.00 5.00
11.00 Province d'Ontario... (a) 7.00 5.00
Rivière Ottawa par route. 6.00

QUEBEC.

8.00 Québec, Trois-Rivières et Sorol, par vapeur... 6.00
7.45 Québec, p. chemin de fer Townships, C.F.T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup... 7.00
2.00 St. Rémi et Hammingford 2.00
8&11 2.00 St. Hyacinthe et Shorbrooke 12.45
10.00 Do St. Jean et Rouss's Pt. Shefford et la jonction du chemin de fer V... 2.30

MALLES LOCALES.

11.00 Beauharnois (route) 6.00
11.00 Chambly (aussi à A. M.) et St. César... 1.30
11.00 Contrecoeur, Varennes et Verchères... 1.30
11.00 Côte St. Paul et Tanneries Onat... 10.30
10.00 5.45 Huntingdon... 6.00 2.00
9.30 2.00 Lachine... 6.00 2.00
10.00 St. Lambert... 2.00
9.30 2.15 Laprairie... 10.00 2.00
11.00 Longueuil... 6.00 1.30
N. Glasgow & St. Récollet... 7.00
5.15 Terrebonne & St. Vincent... 7.00 3.00
8.30 5.00 Pointe St. Charles... 8.30 5.00
St. Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière... 7.00
1.30 St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse... 7.00
2.30 St. Jean & Station, St. Armand... 8.00 2.00
Trois-Rivières par la Rive Nord... 1.30
8.00

PROV. MARITIME.

N.-Brunswick et Isle P.E. 7.00
Halifax, N.-E. 7.00

Les malles pour T. Neuve

sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alternatifs à partir du 2 Juin.

ETATS-UNIS.

8&9 Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine... 3.00 2.30
8 & 9 New-York et les Etats du Sud... 2.30
8&9 Island Pond, Portland et le Maine... 12 & 7
8.11 Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba... 7.00 5.00

INDES OCCIDENTALES.

Lettres, etc., payés d'avance via N.-York, sont expédiées chaque jour à New-York d'où partent les malles:

Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les Jedis P. M.
Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 2ème jour de chaque mois.

GRANDE BRETAGNE.

Par la ligne Canadienne... Vendredi... 7.00
Par la ligne W. & G. via New-York... Lundi... 2.30

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 7.30 à 5.40 P.M.
(b) do. ouverts jusqu'à 1.35 P.M.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.00 A.M., 1.00, 6.00 et 9.00 P.M.

Le Dimanche à 9.00 P.M.

P. L. TOUSSIGNANT,

SYNDIC OFFICIEL,

ARTHABASKAVILLE.

Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1869.

Ateliers de Ferblanterie et Plombiers.

T. ST. GEORGE

No. 98 Grande Rue St. Laurent, No. 98

ENSEIGNE DE LA GROSSE CAFETIERE ROUGE.

M. T. ST. GEORGE, tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'on lui a donné, les avertit qu'il a agrandi son Magasin, et qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ordre, soit pour pose de tuyaux à gaz, à l'eau, de gazelliers, de lustres, de couvertures en ferblanc, en tôle galvanisée, ardoise, etc., soit pour réparations aux ateliers ou à domicile. Le tout sera exécuté par des ouvriers sûrs et de première classe.

Le magasin de ferblanterie, ferronnerie et articles en plomb de M. T. ST. GEORGE contient un assortiment très-varié et très-complet d'articles garantis et à bon marché. Le public est certain d'être servi avec fidélité, promptitude et politesse.

On y trouve également des réfrigérateurs ou glacières de famille améliorés et de tous les prix. Tous ceux qui en ont acheté en sont pleinement satisfaits.

Ouvrages entrepris à la Campagne, pour églises, presbytères, couvents et demeures particulières. Fournaies à air chaud posées sous le meilleur système connu.

A l'ancienne place, No. 98 Rue St. Laurent, Enseigne de la GROSSE CAFETIERE ROUGE.

ATELIERS DE

FERBLANTERIE ET PLOMBERIE

No. 118

GRANDE RUE ST. LAURENT

FERBLANTERIE ET PLOMBERIE

Lampes et Huile de Charbon

Le soussigné, tout en remerciant ses nombreuses pratiques, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis quelques années, a le plaisir de leur annoncer qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ouvrage concernant le Plombage. Couverture en Ferblanc, en Tôle galvanisée et autres Ouvrages, etc.

M. Drapeau se charge aussi de toutes commandes de la campagne qu'il s'empresse d'exécuter.

Il aura constamment en mains un Assortiment complet et varié de

Ferblanteries, Ferronneries, Lampes et Huile de Charbon.

Toutes commandes seront exécutées à très bas prix et sous le plus court délai au.

NO. 118 GRANDE RUE ST. LAURENT
F. DRAPEAU.

Montréal, 1er Juillet.

CARRATRACA.

LES CÉLÈBRES EAUX MINÉRALES CARRATRACA ne peuvent être surpassées comme laxatif agréable et rafraîchissant.

Un ou deux verres de CARRATRACA, pris chaque matin avant le déjeuner ou à jeun, durant la saison des chaleurs, donneront de la fraîcheur à la santé et à la constitution.

LES EAUX MINÉRALES DE CARRATRACA, sont sans rivaux comme remède effectif dans les cas de Constipation habituelle, Dérangements d'Estomac et Intestin, Inflammatiions Chroniques des Reins, Gravelle, Goutte, Rhumatismes (surtout chroniques), Scrofules, Maladies de la Peau de toutes sortes, Dyspepsie, Maux de Coeur, Acidités; comme purgatif après les excès, il ne peut être égalé.

LES EAUX MINÉRALES DE CARRATRACA fraîches des sources de Plantagenet, Ont., sont en vente dans les Hôtels, chez les Pharmaciens, et autres, dans toute la Puissance, et peuvent être obtenues en quarts et en barils des Propriétaires Soussignés.

WINNING, HILL & WARE.

No. 389, Rue St. Paul,

Montréal.

27 Juin 1872.

Dr. Crevier, Dr. Crevier, Dr. Crevier

L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang

Guérit radicalement la Dyspepsie, Faiblesse d'Estomac, Migraine, Névralgie, Pertes Blanches, Dysenterie Chronique, Stomachique puissant pour opérer et terminer la convalescence après toute espèce de maladies débilitantes.

Prix - - - \$1.00 la Bouteille

Certificats donnés par des personnes dignes de foi, Prêtres, Médecins, &c., &c.
S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,
41, Rue Bonsecours.

Carde-Magasins.

EMMAGASINAGE EN ENTREPOT OU FRANC DE DROITS.

FRED. CASTLE.

65, RUE DE LA COMMUNE,
Vis-à-vis le Bassin du Canal,
MONTREAL.

THOMAS, THIBAUDEAU & CIE.

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SECHES

En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THOMAS, THIBAUDEAU & CIE. Montréal,
THIBAUDEAU, THOMAS & CIE. Québec, MONTREAL.
THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester.

S. GELINAS,

IMPORTATEUR,

No. 256 RUE ST. PAUL,
Troisième porte de
M. AMABLE PREVOST,
MONTREAL.

FRANCEUR & GIROUX,

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTÉS FRANÇAISES, ANGLAISES

et AMERICAINES.
7 & 9, RUE ST. LAURENT,
MONTREAL.



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DÉPARTEMENT DES DOUANES,
OTTAWA, 17 juillet, 1872.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre: 13 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

REVUE COMMERCIALE

Pour la semaine finissant le 14 Août 1872.

Nous avons eu une semaine de calme plat, et n'était-ce une hausse très marquée sur la farine en Angleterre qui a suscité quelque mouvement ici; nous pourrions borner ici notre revue du marché pour la semaine qui vient de s'écouler. Il y a bien eu quelque mouvement dans les maisons d'importation de nouveautés, quelque choix dans les marchandises de goût, mais là s'est à peu près borné le volume des affaires.

Le commerce de détail est très lent. Rien à signaler dans les denrées coloniales, les cuirs, les chaussures, le bois, le charbon que nous n'ayons dit la semaine dernière. Les chaleurs nous sont revenues, et avec elles a recommencé la désertion de la ville.

Le *corner* qui se pratique depuis quelque temps dans le lard à Chicago pour le compte de spéculateurs canadiens a fait un mouvement rétrograde pour se fortifier dans ses retranchements. Le cours de l'article a baissé jusqu'à \$14 pour arrêter les expéditions des autres villes sur Chicago, où le stock n'atteint le chiffre de 130,000 barils.

FARINE.—Le marché qui avait été calme jusqu'à lundi, reprit de l'activité à la réception d'une dépêche par câble transatlantique qui signalait une hausse sur le marché de Liverpool de 1s. 6d. par baril sur la farine et de 4d. sur le blé. La modicité des stocks en disponible et la fermeté du marché anglais donnèrent presque le vertige aux détenteurs qui portèrent leur vue au-delà de ce que la hausse de 1s. 6d. par baril à Liverpool pouvaient leur permettre d'espérer, et à la séance de lundi, à la halle aux blés, on ne constatait que peu de transactions. On rapporte les ventes suivantes :

Un lot assez considérable de Canal Welland à \$6.47; 100 barils, ordinaire de l'Ouest à \$6.55; 100 barils, ordinaire du Canada à \$6.50; 100 barils, surperfine Etats de l'Ouest à \$6.40; 50 barils, moyenne forte à \$6.72; un lot de fine à \$5.40; 500 sacs, meunerie locale à \$3.35; 100 barils, forte pour boulangerie à \$7.15; 200 barils, moyenne forte à \$6.75; 100 barils, ordinaire du Canada à \$6.70; 200 barils, surperfine de l'Ouest à \$6.57; 250 barils, fine à \$5.45; 100 do do à \$5.40; 400 sacs, meunerie locale à \$3.35; et 600 do do à \$3.40. Le marché clôture avec forte tendance à la hausse en conséquence d'une nouvelle hausse sur le marché de Liverpool.

BLÉ.—On rapportait samedi le placement d'une cargaison de blé de printemps No. 1, de Chicago à \$1.45.

ORGE.—On est à la veille de commencer à couper les orges, dans quelques localités on a déjà commencé. Nous n'avons aucune transactions à signaler.

POIS.—De débite assez facile à 82½c par 66 lbs. Le marché en est peu fourni et les lots tant soit peu importants manquent. Les affaires sont restreintes par le manque de l'article en quantité suffisante pour exportation.

AVOINE.—Toujours calme pour les lots de quelque importance. La culture qui s'occupe actuellement de la récolte ayant presque déserté le marché, la demande pour la consommation paraît plus active et il faut voir les prix quelque peu en hausse. On cote en petite quantité 32c à 35c par minot.

MAYS.—Les recettes sont considérables, mais comme la plus grande partie de ce qui arrive

dans notre port n'est qu'en transit, nos stocks restent sans grande augmentation. Nous n'avons aucune transaction à signaler. Nominal 56c à 57c par 56 lbs.

LARD.—La consommation n'opère qu'au jour le jour et les transactions s'en ressentent quelque peu nombreux que soient les détenteurs et quelque peu disposés qu'ils soient à rencontrer les acheteurs dans leurs vues. Il existe quelque demande pour le *English Prime Mess* en entrapôt, mais la divergence d'opinion entre détenteurs et acheteurs arrête la conclusion des transactions. On signale le placement de 50 barils de Mess à \$15.20, tenu généralement à \$15.50 pour petits lots. On cote le mince \$14.25 à \$14.50; cette qualité est rare et fermement tenue. *English Prime Mess* \$11.00 en douane et *Extra Prime* \$9.50 en douane, et \$11.00 pour celui du Canada.

BEURRE.—Les grandes chaleurs arrêtent de nouveau le transport de l'article et causent une certaine rareté de qualité désirable qui commande en conséquence un prix exceptionnel, de 18c à 20c par lb. Les cours du beurre ordinaire sont irréguliers de 12c à 17c. Celui de bien basse qualité est en demande pour exportation de 6c à 8c par lb.

FROMAGE.—Les grands opérateurs n'ont pas confiance dans les cours actuels et se tiennent par conséquent sur la réserve. Le commerce local opère régulièrement de \$10½ à 11c. pour bon ordinaire, et 9c. à 10c. pour ordinaire.

SAINDOUX.—Cotte grasse n'offre aucun changement et reste cotée 10c à 10½c par lb.

SUIF.—Quelque demande pour exportation à 8c. L'article manque.

CUIR.—Le marché n'offre aucun changement. Les affaires sont extrêmement calmes.

CHAUSSURES.—Les marchands de la campagne sont assez bien fournis de chaussures fortes, et ils préfèrent écouler leurs stocks actuels plutôt que de les augmenter, particulièrement sous les circonstances actuelles où il y a peu de probabilité de hausse.

MÉTALX.—Nous n'avons aucun changement à signaler cette semaine.

Voici comment nos échanges reçus par dernier courrier signalent la position du marché métallurgique en Europe :

Métalx.—Le marché métallurgique est plus ferme et les transactions par suite sont moins actives.

A Londres, les cuivres sont lourds; on y a vendu 50 tonnes Chili de 103 l. à 103 l. 10 sh. 100 tonnes Wallaroo à 107 l. 10 sh, au comptant et de 103 à 109 l. à deux mois; 5 tonnes Banca à 108 l. 10 sh, au comptant.

En France, les affaires sont également calmes; les cuivres notamment sont délaissés quoique les prix n'aient pas subi de variation. Les barres du Chili livrables au Havre n'obtiennent à Paris qu'un cours nominal 270; lingots dito fr. 280; cuivre Anglais Tough fr. 282-50; Minéral de Corocoro (cuivre pur) fr. 275.

Les métaux au Havre restent absolument sans affaires.

BOIS DE SERVICE.—L'exportation du bois de service de notre port est très active. La demande pour la consommation est régulière. Nous n'avons aucun changement à signaler dans les cours qui restent les mêmes que la semaine dernière.

BOIS DE CORDE.—La demande s'accroît davantage et les stocks en disponible sont accaparés pour la consommation et par la spéculation. Les cours n'ont subi aucune fluctuation cette semaine, mais le marché clôture très-ferme aux prix que nous avons signalés dans notre dernière revue.

CHARBON.—Toujours très-activement demandé. Les consommateurs n'ont pas oublié l'hiver dernier, et veulent l'éviter l'hiver prochain. Jusqu'à présent, il en a été placé très peu dans les clos, toutes les recettes depuis le printemps ayant été livrées aux consommateurs à l'arrivée des vaisseaux. Les prix se maintiennent toujours fermement, et nous ne voyons pas ce qui pourrait les faire reculer.

CAFÉ.—La demande pour cette fête a été très calme, et nos cotes de la semaine dernière restent sans changements.

CHANDELLES.—Les bougies françaises sont rares, mais peu demandées. On cote les Fourrier 24c. Nous n'avons connaissance d'aucune transaction importante dans les chandelles anglaises ou paraffines qui sont toutes deux nominales.

CABLE.—Une hausse sur les jutes réagit sur l'article manufacturé qu'il faut voir en hausse d'un centin par livre.

DROGUES ET PRODUITS CHIMIQUES.—Demande très calme aux cours de notre tableau de prix courants.

ÉPICES.—La hausse sur le marché anglais n'a pas d'effet sur le nôtre, et les cours de la semaine dernière restent sans changement.

FRUITS.—La demande pour les noix et le raisin sur couche est très-calme. Le raisin de Valence manque complètement. Les nouvelles de la récolte de raisin de Corinthe sont mauvaises, et on estime que la diminution dans la récolte du raisin Dema sera d'au moins 200,000 boîtes.

HUILES.—On signale le placement d'une cargaison de 800 futs d'huile de loup marin raffinée à la vapeur à 70c. L'huile de morue s'offre plus facilement et on signale de nombreuses ventes de 60c à 51c. Les manufacturiers d'huile de lin ont commencé à contracter pour le produit de la prochaine récolte. Les prix sont restés secrets. L'huile de lin bouillie anglaise est cotée à 80c pour les lots ordinaires du commerce. Nous n'avons aucun changement à signaler dans l'huile de lard, d'olive, ou de loup marin blanche ou paille.

INDIGO.—Peu de demandes pour les indigos de Madras ou de Manille, qui sont cotés de 60c 80c par livre.

MELASSE.—Quelques ventes au commerce de demi-gros de qualité supérieure à 35c. Les inférieures sont négligées. Les qualités moyennes manquent.

PÉTROLE.—La demande ne s'est pas encore réveillée. On cote de 32½c à 35c.

RIZ.—Demande régulière pour le commerce local. On cote le bon grain \$4.20 à \$4.30.

SSEL.—La hausse qui s'est établie a eu l'effet de modérer la demande, mais comme les stocks se trouvent en peu de mains, les détenteurs contrôlent facilement le marché. On signale quelques ventes à 80c en débarquement. On cite le placement de 5000 minots de sel de Cagliari à 28c. Le sel fin de Liverpool ne fournit aucun changement. On cote 75c le sac. A la clôture il s'est élevé une demande spéculative, et on signale une vente de 4,000 sacs de gros de Liverpool à 80c. Le marché clôture avec forte tendance à la hausse à 90c.

SPIRITUEUX.—On signale les ventes suivantes: 100 huitièmes, 100 demi et 50 barriques eau-de-vie Génin en disponible, et 1500 caisses Jules Robiu à prix non divulgué.

Nous empruntons à un échange d'Europe la revue suivante des vins et spiritueux :

Dans toute la région du Bordelais, les affaires en vins et spiritueux continuent à être inactives. Cette absence à peu près complète de transactions tient surtout à la période de chaleur que nous traversons, pendant laquelle les liquides se transportent toujours difficilement.

Malgré nos recherches, nous n'avons pu découvrir aucune trace d'achat pouvant intéresser nos lecteurs. Quelques affaires engagées en vins de 1870, devenus rares, semblent indiquer une grande fermeté dans les prix; quant aux produits de 1871, ils sont toujours offerts avec inclinaison à la baisse, mais fort peu demandés.

Les vins blancs de Fronsac 1871, ont donné lieu à quelques ventes bien peu importantes au prix de 110 fr. le tonneau, sans logement et rendu à quai à Bordeaux.

De l'ensemble de nos correspondances du Midi, il semblerait résulter que dans beaucoup trop de contrées les espérances dont on s'était bercé sur la récolte prochaine, comme quantité, ne devraient pas se réaliser. Quant à la qualité, elle sera certainement excellente si le mois d'août fournit son contingent normal de rayons solaires. Il paraît que dans certaines contrées la coulure, l'œmulpe et l'oidium y ont fait et y font encore des ravages sérieux dont on pourra atténuer les effets à l'aide de fréquents soufrages, trop négligés à comme ailleurs.

Le phylloxera envahisseur commence à faire son apparition dans le Gard.

Dans tout le Midi les achats deviennent de plus en plus rares; voici cependant les prix pratiqués dans ces derniers temps, savoir :

Dans l'Aude on cote les vins rouges 1er choix, belle couleur, de 19 à 20 fr. les 2^e choix, de 17 à 18 fr.; les bons ordinaires, de 15 à 16 fr.

Dans l'Hérault on a payé 18 fr. les Montagnes 1er choix, et 16 fr. les Montagnes 2^e choix; les Piquepouls trouvaient preneurs de 22 à 24 fr.

La même absence de transactions est signalée sur les marchés des deux Charentes. Nous n'ajouterons rien aujourd'hui aux réflexions qui nous avaient entraîné dans notre dernier bulletin; nous nous bornerons à donner la cote officielle du dernier marché de Cognac, avec cette observation que les eaux-de-vie nouvelles trouvaient vendeurs à des prix moindres. On cote :

	1870	1871
Grande Champagne, fr....	100 à 115	100 à 105
Petite Champagne.....	91 à 100	85 à 90
Fins bois borderies.....	90 à 95	80 à 85
Très bons bois.....	85 à 90	75 à 80
Bons bois ordinaires.....	80 à 82	70 à 75
Bons ordinaires.....	— à —	— à —

Le tout par hect. à 60°, sans logement, au comptant, sans escompte.

La cote des eaux-de-vie d'Armagnac a peu varié depuis notre dernière revue. Les derniers marchés de Condom et d'Eauze ont été sans affaires; notre commerce n'a point fait d'achats cette dernière semaine, mais on lui offrait les eaux-de-vie aux conditions ordinaires et prix suivants :

	1870	1871
Bas Armagnac.....	60	61
Ternarèze.....	66	61
Haut Armagnac... fr.	64	59

Logé, rendu sous vergues à Bordeaux.

La stagnation est devenue plus grande encore sur les marchés du Nord, et notamment sur la place de Lille. La demande y est complètement nulle. L'offre considérable, et pas une seule vente à citer. La cote commerciale n'a pu fixer que le disponible courant.

MARCHÉ DE BOIS D'ALBANY.

Pour la semaine finissant le 30 juillet 1872.

La loi fixant à \$3.00 par mille pieds les droits spécifiques sur le bois a été mise en opération le 1er du courant. Avant cette date le bois de qualité inférieure et les rebuts avaient été expédiés en hâte d'un grand nombre de scieries, afin d'éviter l'augmentation de droits qui devait frapper ces qualités, tandis que d'un autre côté

le bois de qualité supérieure avait été conservé pour profiter de la réduction dans le tarif. Un des effets de ce changement sera l'augmentation du coût du bois de rebut et des qualités inférieures par tout le pays.

Rien de plus avantageux ne pouvait nous arriver dans le moment actuel, l'abolition totale des droits n'étant pas possible, l'imposition d'un droit spécifique est mille fois préférable à la loi qui existait avant, et nous écrivons ainsi toutes les tracasseries du régime *ad valorem*. Il est à espérer que le premier pas dans cette voie à l'avenir sera un traité de réciprocité et l'abolition complète des droits.

Les grèves sont maintenant terminées à Williamsport, les scieries sont de nouveau en ouvrage, les ouvriers ont obtenu une augmentation de 25 centins par jour. Les manufacturiers se trouvaient dans une position difficile et les hommes le savaient. Leurs estacades étaient remplis de billots qu'il leur était impossible de garder tout l'hiver à cause des inondations du printemps; sans cela les scieries seraient encore closes. Le résultat de la grève dans cette localité sera que 50 millions de pieds de bois de moins seront coupés cette saison, un autre résultat sera un marché plus ferme et des prix plus élevés.

Il y aura moins de bois manufacturé cette année en Canada que les années précédentes, à cause de la rareté de la main-d'œuvre et les scieries ne peuvent travailler la nuit comme plusieurs avaient l'habitude de le faire pour la même raison. Il y a aussi eu des grèves dans quelques localités, mais elles sont maintenant terminées.

Il s'est fait de fortes transactions dans le cours de la semaine dernière: des quantités considérables de bois ont été achetées pour future livraison, et tout semble indiquer que le commerce d'automne sera très actif. Les prix sont toujours fermes, le bois sec très rare, la pruche et l'épinette sont très recherchées, les acheteurs considérant que ces deux qualités de bois ont atteint la limite de la baisse pour cette saison.

Les grands commerçants de New-York, Brooklyn, Newark et autres lieux, signalent un commerce actif, des stocks peu considérables, et représentent les marchés de l'Est comme dénués de tout approvisionnement.

Le marché de Saginaw est très ferme: les prix ont augmenté de \$1.00 par mille pieds en conséquence de la rareté produite par les grèves. Les manufacturiers s'attendent à de brillantes affaires pour l'automne et un prompt écoulement pour tout le bois manufacturé à cette saison.

Le marché de Chicago s'est aussi beaucoup amélioré, et des prix en hausse se sont établis. La qualité du bois envoyé à ce marché cette saison, a été inférieure à celle des années précédentes. Des lettres particulières nous informent que cela est dû en partie à ce qu'une grande partie des billots coupés avait été avariée par le feu. La demande pour la place de Chicago est très active. Ceux qui ont été à même d'en juger, disent que la ville de Chicago seule consommait cette saison 700 millions de pieds de bois. Les arrivages à Chicago pour la saison jusqu'à cette date sont de 564,130,000 de pieds contre 503,857,000 de pieds pour le même espace de temps en 1871; les expéditions de Chicago sont cette année de 194,170,000 pieds contre 332,286,000 pieds pour l'année 1871.

A Oswégo les arrivages pour le mois de juillet, et depuis l'ouverture de la navigation au

premier août pour trois années, sont ainsi établis par le *Commercial Advertiser* :

	Pour le mois.	Pour la saison.
1872.	48,600,000 pieds	121,000,000 pieds.
1871.	43,200,000 "	140,200,000 "
1870.	40,800,000 "	148,200,000 "

Les arrivages à Albany par les canaux Erie et Champlain pour la quatrième semaine de juillet ont été comme suit :

	Planches	Bardeaux.	Douelles.
1872.	29,007,800	591	320,000
1861.	18,575,200	1,321	321,000

Des planches et voliges reçues 23,504 400 pieds sont venus par le canal Erie, et 5,953,400 pieds par celui du Champlain.

Les arrivages à Albany par les canaux Erie et Champlain, depuis l'ouverture de la navigation au premier août ont été comme suit :

	Planches.	Bardeaux.	Douelles.
1872.	144,343,300	3,983	1,944,900
1871.	180,095,200	16,070	6,628,500

Les arrivages de planches et voliges pour le commencement du mois au 6 courant sont de 10,000,000 de pieds. Le déficit dans l'ensemble des arrivages pour cette saison à la présente date peut être fixé à 40,000,000 de pieds.

Le fret de Canal de Buffalo à Albany est de \$6.00 à \$6.25 pour le pin, et \$7.25 pour le noyer, d'Oswégo à Albany \$4.00 par mille pieds,

Les cotes des clos sont comme suit :

Pin clair par 1000 pieds.....	\$ 58 00	à 60 00
do quatrième do	53 00	— 55 00
do choisi do	48 00	— 50 00
do bon pour boîtes par M....	28 00	— 30 00
do commun do do	24 00	— 27 00
do lambrissage do	53 00	— 55 00
do Madriers, 10 pes. chaque..	42	— 46
do do do rebuts, do ..	30	— 32
do Planches, 10 pes. do ..	28	— 32
do do do rebuts, do ..	24	— 25
do do do 16 pieds, par M.	30 00	— 32 00
do do 12 pes. 16 pieds, do.	32 00	— 33 00
do do 12 pes. 13 do do.	30 00	— 31 00
do do 1 1/2 pes. (siding) do.	35 00	— 37 00
do do 1 1/2 pes. choisi do.	45 00	— 48 00
do do 1 1/2 pes. commun do.	26 00	— 29 00
do do 1 pc. do.	32 00	— 34 00
do do 1 pc. choisi do.	43 00	— 46 00
do do 1 pc. commun do.	24 00	— 26 00
Épinette planches.....	\$ —	18
do madriers 1 1/2 pes. chaq.	—	23
do do 2 "	—	36
do colombages, 2x4 "	—	14
Pruche planches "	—	16
do solives 4x6 "	35	— 37
do do 3x4 "	—	16
do colombages 2x4 "	—	13
do madriers 2 pouces "	33	— 34
Noyer noir bon par M.....	75 00	— 80 00
do do 1/2 pouces "	75 00	— 78 00
do do 1/2 " "	75 00	— 78 00
Sycomore 1 " " "	33 00	— 35 00
do 1/2 " " "	30 00	— 32 00
Bois blanc pour chaises par M.	65 00	— 70 00
do do 1 pouce et épais "	38 00	— 42 00
do do 1/2 " "	30 00	— 35 00
Frêne bon "	38 00	— 42 00
do seconde qualité "	25 00	— 30 00
Chêne bon "	38 00	— 42 00
do seconde qualité "	25 00	— 30 00
Corisier bon "	60 00	— 70 00
do commun "	25 00	— 30 00
Merisier par M.	25 00	— 30 00
Hêtre "	22 00	— 25 00
Tilleul "	22 00	— 30 00
Noyer tendre "	40 00	— 45 00
Erable "	25 00	— 30 00
Maronnier "	—	40 00
Bardeaux de pin blanchi par M.	0 00	— 8 00
do do 2e qualité "	6 00	— 7 00
do do extra sciés "	6 25	— 6 50
do do clair et sciés "	4 50	— 5 00
Bardeaux de pin 3e qualité "	2 50	— 3 00
do do cèdre "	—	5 50
do do mêlé "	4 00	— 5 00
do do No. 1 "	—	3 00
do do pruche "	3 00	— 3 25
Lattes pruche "	—	2 25
do épinette et pin "	2 50	— 2 75

PRODUCTION DU CUIVRE DANS LE MONDE ENTIER.

Les pays du monde les plus riches en mines de cuivre, sont l'Angleterre, la Russie, le Chili et les Etats-Unis. L'Angleterre jusqu'à ce jour a tenu le sceptre comme nation manufacturière, et c'est de la Grande Bretagne que nous viennent le plus grand nombre d'articles manufacturés de ce métal. Le Chili comme pays producteur vient en second lieu, mais depuis quelques années il est classé au troisième ou au quatrième rang. Il est intéressant de suivre l'accroissement et la diminution comme production de ce métal dans les différents pays du monde pendant une série d'années.

En 1840, la production du cuivre en Angleterre a été de 13,000 tonnes; en 1850, elle s'éleva à 14,700 tonnes; en 1853, elle diminua de 200 tonnes sur celle de 1850 pour s'élever en 1860 à 15,480 tonnes.

En 1840, le Chili, produit 9,000 tonnes; en 1850, 12,500 tonnes; en 1860 un peu moins de 9,400 tonnes, le montant de la production pour l'année 1870 nous manque, mais il est probable que la quantité aura été de beaucoup moindre que celle des années précédentes.

La production dans l'Empire Russe pour l'année 1830 fut de 3,800 tonnes de cuivre; en 1840, 4,680 tonnes; en 1850, 6,450 tonnes; en 1860, 6,940 tonnes; en 1870, le montant fut de beaucoup moindre.

L'Autriche, en 1840 a fourni 2,720 tonnes, et en 1859, la production s'éleva à 3,300 tonnes; dix années plus tard cependant, la production était beaucoup moindre.

En 1840 les Etats-Unis fournirent seulement 100 tonnes de cuivre y compris la production du Canada; en 1850 la production s'éleva à 650 tonnes; et vingt-quatre mois plus tard elle atteignait 1,000 tonnes et au-delà. Depuis ce temps elle n'a cessé d'augmenter. Le Chili au contraire et autres pays de l'Amérique du Sud n'ont fait que diminuer le montant de leur production.

L'Ile de Cuba en 1830 n'avait pas encore produit un seul livre de ce métal, cependant la découverte de mines de cuivre cette même année dans l'Ile donna pour l'année 1840, 100 tonnes; 1,250 tonnes pour l'année 1850; et plus de 3,000 pour l'année 1850. De 1830 à 1848 l'Australie produisit peu de cuivre; cependant en 1850 la production fut de 3,100 tonnes, mais en 1860 il y eut une baisse sur celle de 1850, et augmentation en 1870.

La production totale du cuivre pour le monde entier s'élève maintenant à environ 71,000 tonnes par an. Plusieurs nouvelles mines ont été découvertes en différents pays du monde; l'augmentation dans la production est très grande depuis les dix dernières années. Cependant le prix du cuivre est toujours élevé, et il y a toujours pour cet article autant de demandes que la production peut en alimenter.

LES MINES DE FER DU CANADA.

On lit dans l'Evenment de Québec: Un fait bien remarquable et qui paraît échapper à l'attention de nos financiers et économistes, à la fois, en ce moment, même dans notre commerce d'exportation. En effet, depuis deux ou trois mois, il ne se passe guère de semaines sans qu'une cargaison de fer fabriqué en Canada, quitte le port de Québec pour l'Angleterre. Bien plus, nous sommes en mesure d'annoncer qu'une cargaison de soixante tonnes est expédiée en France ces jours-ci. Ce fer, on le devine, provient des usines de Moisie, et est fabriqué avec le sable noir. On dit qu'il se vend au prix fabuleux de 240 piastres le tonneau.

Le Canada qui exporte du fer en Angleterre! De prime abord, cela ne paraît pas incroyablement? Cependant, il ne faut pas oublier que dès 1869, cette révolution importante avait été prédite dans l'Evenment. Dans un article remarquable sur les "richesses naturelles" du Canada, le docteur La Rue s'exprimait comme suit: *Les temps n'est peut être pas éloigné où l'on exploitera sur nos rivages, pour l'Angleterre, et pour d'autres pays de l'Europe, nos sables magnétiques, si mieux l'on n'aime exporter le minerai purifié.*

De ces deux prédictions, l'une est déjà réalisée, l'exportation du fer; l'autre, en voie de l'être, l'exportation du minerai. En effet, une demande de 100 tonnes de sable noir purifié vient d'être faite ces jours derniers, par une puissante maison d'Angleterre.

On sait que la purification de ce minerai se fait à l'aide d'une machine reposant sur un principe tout nouveau, breveté par le Dr. LaRue, il y a quatre ou cinq ans.

RÉCOLTE DE FROMENT EN FRANCE.

La lettre suivante adressée à l'Echo Agricole sera lue avec intérêt par nos abonnés engagés dans le commerce des céréales:

Plombières-lès-Dijon, 24 juillet.

Monsieur, je suis, vous le savez, un veil abonné de votre journal. Je le lis toujours avec beaucoup d'attention. En 1870, j'ai acheté, la collection complète depuis la fondation jusqu'en 1868. Cette collection me permet de faire des recherches dans le passé: ces recherches ne manquent pas d'intérêt.

Savez-vous ce que j'ai pu constater? C'est que trois fois sur quatre les renseignements qui vous sont donnés par vos correspondants sur l'apparence de la récolte sont en désaccord avec le résultat final. Voulez-vous des exemples?

L'année 1867 avait beaucoup d'analogie avec l'année 1857. Jusqu'au 1er juin, les plaintes vous arrivaient: il pleuvait, il faisait froid. Le beau temps arrive, on voit le soleil, alors changement à vue. Depuis cette époque jusqu'au 17 juillet, vous publiez, sur la foi de vos correspondants, des éloges sur l'apparence de la récolte; tout le mal causé par le froid, l'humidité est réparé ou plutôt oublié. A partir du 17 juillet, le ton des éloges est moins accentué; on coupe le blé, on voit enfin que les apparences étaient trompeuses, les plaintes succèdent aux plaintes. Bref, du 17 juillet au mois d'octobre, les farines ont augmenté de 25 fr. par sac.

Autre exemple: En 1870, le contraire de ce qui s'était passé en 1867 est arrivé, les blés ont poussé par un temps toujours sec, très sec; le vent nord-est dominant, les blés avaient la paille très courte ils étaient bien propres, on ne voyait pas de mauvaises herbes dans les champs; depuis le mois d'avril jusqu'au mois d'août on n'a entendu que des plaintes provoquées par la sécheresse, la litanie a été bien longue. Il y a eu des exagérés qui ont crié "à la famine!" Il ne s'est pas trouvé un homme de bon sens qui ait affirmé que toutes les fois que les blés végétaient par un temps sec avec le vent nord-est dominant, ils donnaient toujours une récolte abondante, et, cependant, les exemples du passé sont là pour affirmer cette vérité. Les battages ont démontré que la récolte était très abondante: il tombait de chaque gerbe beaucoup de grains très lourds, par conséquent ils étaient de bonne qualité.

Nou voici en 1872, année sœur de 1867; celle-là va encore nous servir d'exemple.

Jusqu'au 15 Juin, il fait froid et humide, toujours de la pluie; on se plaint beaucoup, tout est compromis. Le soleil arrive! le soleil qui fait tout oublier. Aussi vos correspondants s'en sont donnés à cœur joie sur les splendeurs de la récolte; quelle brillante perspective! on chantait tous en chœur. Je n'ai trouvé qu'un de vos correspondants qui ait fait entendre une note discordante; il signe dans votre journal "un vieux cultivateur"; ses articles sont datés de Lyon. En voilà un que je tiens pour un observateur sérieux. Il n'a pas oublié les leçons du passé; pour lui l'expérience n'est pas lettre morte; il s'est rappelé que toutes les fois que le blé poussait jusqu'en juin, avec un temps toujours froid et humide, jamais, au grand jamais il ne donnait une bonne récolte. Je

défie qu'on me prouve le contraire. Repassez votre collection, cherchez les années humides et humides jusqu'en juin, et signalez-en une seule qui ait été bonne? Si vous trouvez cette merveille, vous me la désignerez, vous me ferez plaisir.

Depuis le 20 juillet, les éloges commencent à fléchir, vous constatez que les apparences ne sont plus aussi belles; on a exagéré, on se plaint du noir, mais vous ne pensez pas que ce mal soit bien sérieux. On espère toujours une bonne récolte. Voilà à peu près le ton de votre journal aujourd'hui. Il est le même chez vos confrères.

Attendez un peu, votre illusion ne sera pas de longue durée. Attendez les avis des battages, les seuls que je prendrai en considération, parce qu'ils seront vrais, et nous verrons si l'année 1871 a échappé à la loi fatale que je signale plus haut.

Vos correspondants du Dauphiné vous ont annoncé à plusieurs reprises que la récolte était superbe en apparence. Eh bien! la récolte n'est pas encore terminée dans ce pays, et déjà de partout on crie: "Misère." On m'écrit de Montélimar, où on a commencé à dépiquer: "Qu'on ne récoltera que moitié de ce qu'on espérait, la qualité sera mauvaise, les blés varieront de 65 à 75 kl. l'hect. "ad uno disce omnes.

Le noir sera une véritable calamité cette année. J'ai vu, de mes yeux vu, j'ai compté, constaté que certains champs avaient 33 0/0 de blé carié.

Il est très rare de trouver un champ exempt de carie; croyez bien que ce mal, qui est engendré par les brouillards, le froid, l'humidité, et non pas par une semence plus ou moins bonne, comme quelques personnes le pensent, sera cause d'un déficit considérable. Je désire me tromper: l'avenir nous l'apprendra avant peu.

Depuis le 15 juin, je suis convaincu que la récolte sera mauvaise le beau temps qui règne depuis cette époque n'a en rien diminué ma conviction. Le 15 juin le mal était fait, mal que le soleil était impuissant à guérir.

Voilà, monsieur, mon avis sur la récolte de 1872. Je suis en désaccord avec le plus grand nombre de vos correspondants; avant peu nous saurons qui avait raison.

CH. TAMISET.

HERR KRUPP.

Herr Krupp, le célèbre propriétaire des manufactures d'acier d'Essen, dans la Prusse Rhénane, vient d'adresser à ses ouvriers la circulaire suivante que nous empruntons à l'Iron Age, de New York.

L'adresse du manufacturier des canons qui ont tant fait de mal à l'armée française pendant la dernière guerre, se recommande d'elle-même; si tous les grands manufacturiers du monde conduisaient leurs affaires sur le plan de Herr Krupp, les relations entre ouvriers et maîtres ne seraient pas aussi tendues qu'elles le sont partout en ce moment, la question du capital et du travail qui préoccupe tant les esprits et pour le présent et pour l'avenir, aurait une prompt solution, et ce, sur des bases également satisfaisantes pour les maîtres et pour les ouvriers.

Nous recommandons à nos abonnés la lecture de ce document, modèle du génie, de la fermeté et de la persévérance de la race Teutonne:

"Aux Travailleurs dans les Manufactures d'Acier".

"Il y a quarante-cinq ans, j'étais un des rares ouvriers aujourd'hui, qui ont commencé leur carrière dans les ruines qui occupaient autrefois l'emplacement où s'élèvent maintenant ces ouvrages, aujourd'hui mon patrimoine. Les gages par jours des forgerons et fondeurs avaient alors été augmentés de 18 stüber à 74 groschen (environ 15 cts); les gages de toute une semaine ne s'élevaient qu'à 1 thaler 15 groschen d'argent (environ \$1.00).

"Pendant quinze années je n'ai gagné que juste assez pour payer mes ouvriers; la seule

remunération pour mes travaux, mes troubles et mes soucis de toute sorte était la conscience d'un devoir accompli. Depuis ce temps, les affaires ayant augmenté, et les succès que j'ai obtenus dans cette entreprise, me l'ayant permis, j'ai graduellement, sans en être prié et de ma propre volonté, augmenté le salaire de mes ouvriers. Ayant adopté comme règle invariable de ma conduite de ne jamais dévier de ce que dans ma conscience je crois juste et équitable. Cette règle restera toujours en force.

« Depuis quelques années, les plus grands efforts ont été faits pour améliorer la condition de la classe ouvrière, et les projets tendant à ce but se comptent par mille. Lorsque toutes les branches de l'industrie étaient mortes, que nulle commande ne venait à mes bureaux, je n'en ai pas moins continué l'ouvrage dans mes ateliers, et jamais je n'ai renvoyé un bon ouvrier ou serviteur remplissant fidèlement ses devoirs. Plusieurs d'entre vous, maintenant avancés en âge, peuvent rendre témoignage de cette assertion. Demandez-leur ce que j'ai fait en 1843.

« Mes récentes pertes dans les dernières guerres vous sont trop bien connues pour en parler. Qui pourrait évaluer ce que j'ai perdu par la présente disette de charbon? La confiance mutuelle que nous nous sommes témoignée a créé ces usines importantes. Je sais que je mérite et possède votre confiance, c'est pourquoi je vous adresse ces paroles avant que je sois obligé de me plaindre d'infidélité et de résistance: "Je vous mets en garde contre le sort que des agitateurs ambulants et périodiques s'efforcent de préparer à la classe ouvrière, en se servant de maximes religieuses et morales, couvertes sous le masque d'un prétendu amour de l'humanité. Leur moisson commencera lorsqu'ils auront irrévocablement ruiné l'existence de votre classe." Ils se servent de leur influence que pour votre entière destruction, afin de pouvoir plus tard jeter leurs fiets en eau trouble. Cherchez les auteurs de ces apôtres de la philanthropie, examinez et étudiez leur vie domestique et privée, vous verrez que ces démagogues préfèrent à un jour de travail de leurs bras, les contributions que des ouvriers égarés leur fournissent pour dissimuler en parole et dans leurs écrits leurs fausses doctrines.

Je vous donne l'avertissement suivant: Jamais aucune suite d'événements quelconque ne me forcera de concéder rien à la force. L'administration bienveillante qui a caractérisé mon établissement, et qui a toujours été une loi pour elle, continuera comme par le passé à surveiller ces ouvrages selon mes principes et aussi longtemps que les ouvriers me seront fidèles, je les considérerai comme faisant partie de cet établissement. Il n'y a certainement aucun doute que d'un jour à l'autre je puis céder ma position à d'autres, et je suis également persuadé qu'aucun capitaliste ne me surpassera en bienveillance, en bon vouloir et en sacrifices pour votre bien être. Tout le monde sait combien j'ai toujours eu en estime le travail et l'ouvrier. Personne ne doute, je l'espère, que l'amour du gain seul n'a forcé et me force encore à passer par toutes les fatigues, le travail et les inquiétudes que me donne la conduite de ces ouvrages, mais chacun doit aussi savoir qu'une fausse interprétation des motifs qui me lient à ce genre de vie suffirait pour détruire en moi l'estime et l'amour que j'ai pour le travail de l'ouvrier. Soyez tous persuadés que jamais je ne chancelerai dans aucune de mes résolutions et comme je l'ai fait jusqu'à présent, jamais je ne prometterai sans tenir ma parole. Encore une fois je vous mets en garde contre les séductions de ceux qui voudraient vous exciter à la révolte et à troubler le paix. A tout ouvrier raisonnable et aimant l'ordre, il y a dans mon établissement un avenir assuré de repos et de bonheur, après son temps de service, sans égal dans aucun pays du monde, votre pension vous permettant de vivre dans votre propre maison à l'abri de tout besoin et sans inquiétudes pour l'avenir. Je m'attends à une entière confiance de votre part, je la demande et l'exige; je refuse de me rendre à aucune demande injuste, de même que comme par le passé j'irai en avant de toutes celles qui seront équitables. "Je demande donc à tous ceux qui ne seraient pas satisfaits de mes conditions de m'en donner avis, le plus tôt

" sera le mieux, afin que moi même je n'ai pas " pas à leur intimer d'avoir à laisser mon ser- " vice." Qu'ils quittent cet établissement en se conformant à la loi, qu'ils fassent place pour d'autres, et qu'ils soient bien assurés, que dans ma maison et sur ma propriété je serai toujours le maître.

ALFRED KRUPP.

Ainsi s'exprime le célèbre Allemand. Si tous tous les maîtres voulaient suivre l'exemple de Herr Krupp, les grèves deviendraient impossibles, l'industrie serait prospère, et le capital et le travail recevraient leur part respective des profits de la production.

Le capital à les moyens de se protéger lui-même, s'il veut seulement se servir de ces moyens. Il n'y a que les maîtres pusillanimes qui préfèrent les larges profits aux principes et qui sacrifieraient tout à l'amour du gain, qui se rendent aux exigences et aux demandes des " Unions de Métiers."

LE SUCRE DE BETTERAVE EN CALIFORNIE.

Ce qui se passe maintenant à Sacramento, Californie, pourrait parfaitement avoir lieu en Canada, il ne nous manque que l'esprit d'entreprise. Nous avons les capitaux, le climat et le sol, comme nous l'avons démontré il y a quelques jours dans un article reproduit de la *Gazette des Campagnes* est propre à la culture de la betterave. Rien ne devrait nous empêcher de nous lancer dans ce genre d'industrie. On parle partout d'établissement de manufactures, cela n'est pas suffisant. Il est de plus nécessaire que chaque homme, possédant de l'intelligence, du capital et de l'énergie, se dévoue à l'avancement de son pays, que ceux de nos compatriotes qui sont plus favorisés de la fortune se mettent à l'œuvre au lieu de vivre de leurs reverses, et de s'endormir dans ce froid égoïsme qui est la plaie qui nous ronge. Il faut de plus bien comprendre, que chaque homme se doit à son pays, que chacun peut le servir dans sa sphère, et que c'est aux plus intelligents et aux plus éclairés de donner l'exemple de l'initiative. Le pays, depuis quelques années, semble sortir du sommeil apathique où nous étions depuis longtemps plongés, il reste beaucoup à faire encore, adoptons pour maxime *dire et faire*.

L'article suivant que nous empruntons à un journal des Etats-Unis sera lu avec intérêt, et donnera une idée de l'esprit d'entreprise qui anime nos voisins.

La manufacture du sucre de betterave en ce pays paraît être maintenant un fait accompli et cette année une manufacture à Sacramento, Californie, s'attend à produire 10,000 barils de sucre raffiné. Monsieur Charles Nordhoff, correspondant de la *Tribune de New-York*, écrit comme suit à ce journal:

" La compagnie du sucre de betterave de Sacramento a dépensé \$25,000 en bâties, mécanismes, ustensiles, et 540 acres de terre choisie. Elle a aussi affermé d'autres terres, et ensemencé cette année plus 1,100 acres de terre en graines de betterave, desquelles elle espère retirer en moyenne dix tonnes de betteraves par arpent. Le produit en France est de 12 à 15 tonnes par arpent; en Angleterre, on dit que le produit est de 18 tonnes par arpent. A Chatsworth, dans l'Illinois, et aussi dans l'Etat de Wisconsin, je crois que l'on récolte 10 tonnes par arpent. Je suis convaincu que la méthode de culture peut être beaucoup améliorée en Californie. L'on ne comprend guère ce que c'est que de labou-

rer à une certaine profondeur dans cet Etat, de sorte que la vraie richesse et force productive du sol ne sont pas utilisées. Cependant la betterave, ici, rend beaucoup plus de sucre qu'en Europe, et avec un climat favorable et un sol encore vierge, cela ne me surprend pas du tout. La plus grande partie du travail des fermes et des champs est accomplie par des travailleurs chinois. Le directeur a perfectionné une semoir ensemencant douze sillons à la fois, qui est considérée comme étant une amélioration sur toutes les machines en usage jusqu'à présent. La graine cette année a levé égale et régulière, et ce point est regardé comme un avantage important. La betterave est éclaircie dans les sillons, sarclée et bêchée à la main. En Europe l'on se sert d'une mécanique pour cette partie du travail, mais l'usage en est encore inconnu ici. Les Chinois travaillent par troupe, chaque troupe sous la direction d'un conducteur choisi par eux, et ils reçoivent \$5.00 par semaine. Ils se nourrissent par compagnie de trente hommes et paient un cuisinier pour chaque compagnie. Ils fournissent leurs lits et ustensiles de cuisine, et sont logés dans des baraques construites à bon marché, la douceur du climat rendant inutile la construction d'abris plus solides. Les 1,100 acres de betteraves plantées cette année fourniront de l'ouvrage à la manufacture pendant huit mois et le directeur de l'établissement espère retirer au moins 10,000 barils de sucre cette année. Le sucre le plus blanc est seul manufacturé. Une tonne de betteraves devrait, on me dit, rendre au moins un baril de sucre. Les déchets servent à la nourriture des bestiaux, et j'ai vu les vaches abandonner des gras paturages et du grain pour aller se repaître de ces restes. Un laitier dit que les vaches nourries de cette manière donnent de bon lait dont on retire un bon beurre. Mais je suis porté à croire que ces déchets seraient surtout de valeur comme engrais pour les bestiaux. On s'en sert beaucoup en France pour cet usage, les animaux ne craignant qu'un peu de grain quelques jours avant d'être conduits à la boucherie."

CORRESPONDANCE.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Je viens de lire avec plaisir dans votre journal l'article "Législation Fiscale" pour protéger l'industrie canadienne. Pour obtenir cette protection bienfaisante pour le pays près du gouvernement, je crois qu'il serait nécessaire de faire appel aux deux chambres commerciales et industrielles de Montréal et de Québec, à former un comité permanent qui, d'après les propositions des Chambres et des industriels, par des démarches actives ferait ou possible pour obtenir les modifications, soit en douane, soit à l'intérieur, l'industrie protégée vous ne verriez plus ce triste spectacle de l'émigration canadienne, et bientôt l'ouvrier canadien trouvant du travail chez lui, ne serait plus forcé de s'expatrier pour vivre.

La production agricole et industrielle réclame des défenseurs, pour qu'elle puisse prendre son essor. Le but sera atteint en formant le comité représentant les intérêts de tous et par son autorité fera accepter ses propositions par le gouvernement.

En attendant le plaisir de vous lire, recevez l'assurance de ma haute considération,

COMTE LÉOPOLD D'ARSCOY.
Québec, le 10 août 1872.

Le Négociant Canadien

MONTRÉAL, JEUDI, 15 AOUT 1872.

AVIS.

Le Bureau d'administration du NÉGOCIANT CANADIEN a été transporté dans la bâtisse au coin des rues St. Paul et St. Nicholas. Entrée, No. 10, rue St. Nicholas.

CHAMBRE DE COMMERCE.

A la dernière réunion du Conseil de la Chambre de Commerce de Montréal, il a été décidé de présenter, en union avec le Conseil de la Chambre de Commerce d'Ottawa, un mémoire au Maître Général des Postes demandant la distribution gratuite des lettres dans les villes.

A la même réunion, le président du Conseil a fait rapport sur une entrevue qu'une délégué de la Chambre de Commerce de Montréal ainsi que de la Halle aux Blés, avait eue avec Sir George E. Cartier. Le but de cette entrevue était de démontrer l'urgence qu'il y avait de reconstituer la Commission du Havre sur de nouvelles bases où l'élément commercial serait plus largement représenté et d'amalgamer le Bureau de Trinité avec la commission du Havre.

L'honorable Baronet a écouté la délégation avec beaucoup d'intérêt, et soit qu'il eût déjà pris ce sujet en sa sérieuse considération, soit qu'il ait été frappé de la justesse de la demande qu'on lui soumettait, il a promis son concours cordial à la délégation et s'est engagé à travailler dans le but d'arriver à obtenir les changements demandés.

LES RICHESSES NATURELLES DU CANADA.

Le Canada, qui comprend aujourd'hui toutes les provinces de l'Amérique Britannique du Nord, est un des pays du monde les mieux pourvus de toutes espèces de richesses naturelles. Son climat varié, lui permet de produire toutes espèces de grains en abondance, ses forêts n'ont, pour ainsi dire, aucunes limites, ses mines sont d'une richesse incalculable, ses pouvoirs d'eau sont innombrables; en un mot, il a été doté de tous les avantages possibles.

Ce qu'il faut à son peuple, c'est l'esprit d'entreprise nécessaire au développement de ces richesses et une résolution inébranlable de constituer sur ces rives une puissante et vigoureuse nationalité.

Nous avons à quelques pas de nous un exemple frappant de ce que peut opérer en peu d'années, une population peu nombreuse, mais forte et décidée à profiter de sa position. En moins d'un siècle, les treize colonies sont devenues l'une des grandes puissances du monde, par le nombre, la richesse et l'influence, traitant d'égal à égal avec les pouvoirs les plus redoutés de l'Europe.

Tout cela s'est accompli par l'énergie et une détermination invincible de grandir et de constituer un grand peuple.

Personne, assurément, prétendra que nous sommes dans des circonstances moins favorables que les Américains, surtout en 1783, ruinés d'une longue guerre, accablés de dettes, ayant à organiser un gouvernement, à fonder une constitution, souffrant de divisions profon-

des sur des points nombreux et fondamentaux.

Pourquoi donc le Canada désespérerait-il de progresser aussi rapidement? Une seule chose peut lui faire défaut:—c'est la *volonté* énergique de faire ce qu'il faut et la *confiance* qui est un élément indispensable de succès.

Nous ne cesserons jamais de répéter ces choses et de donner à l'appui de notre thèse tous les renseignements que nous pourrions recueillir, persuadés de rendre ainsi un service véritable à notre cher Canada.

Nous avons cité déjà ce que l'on peut en Angleterre de nos mines de fer et de cuivre que des compagnies de capitalistes sont en train d'acquérir. Voici maintenant que l'on s'occupe sérieusement de nos dépôts de houille, et dans une réunion récente de la société coloniale, le secrétaire, M. Eddy, a fait une lecture sur les dépôts de houille qui se trouvent dans l'empire britannique. Dans le cours de son travail, il a parlé des richesses houillères du Canada dans les termes suivants:—

En quittant l'Angleterre, les plus grands lits de charbon se trouvent aux extrêmes côtes de l'Amérique du Nord. Le promontoire du Cap Breton qui s'avance dans la mer atlantique est rempli d'un excellent charbon bitumineux qui ressemble beaucoup au nôtre. Ses lits variant d'une épaisseur de 6 à 22 pieds sont superposés à une profondeur de 150 pieds.

Un peu plus à l'Ouest, se trouvent les dépôts de houille bitumineuse du Picton, placés à la tête de la Baie des Chaleurs et qui s'étendent de là au golfe St. Laurent.

Le système carbonifère s'étend sur la plus grande partie de la Nouvelle-Ecosse jusqu'à la Baie des Chaleurs. Les lits de houille amincissent vers l'extrémité nord, tandis que l'extrémité sud-est est baignée par l'Atlantique.

La quantité de charbon est énorme. M. Eddy ajoute qu'il s'est un peu étendu sur une riche houillère de la Nouvelle-Ecosse, par ce que son importance ne saurait être exagérée, et que ses avantages sont multiples.

En outre de ces mines de charbon les provinces maritimes, suivant le professeur Dawson, possèdent d'immenses mines de fer non exploitées.

La nature qui a refusé au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse les champs fertiles et la production des céréales, leur a donné une magnifique compensation dans les pêcheries et les mines. Leur position est superbe et semble les avoir destinés à fournir aux autres provinces canadiennes et aux Etats de la Nouvelle-Angleterre cet article de première nécessité, le charbon. Ontario, Québec, les Etats de New York et de la Nouvelle-Angleterre ne possèdent point de mines de houille. Ils doivent donc s'approvisionner ailleurs pour subvenir aux exigences de leur industrie.

Les mines acadiennes sont magnifiquement situées et accessibles de tous côtés. Elles communiquent avec les provinces supérieures par le St. Laurent et avec les Etats-Unis par l'Océan Atlantique.

Malheureusement, leur exploitation n'est pas ce qu'elle devrait être. Les lois fiscales des Etats-Unis faites dans le but de protéger les intérêts houilliers de la Pensylvanie, s'opposent à la libre introduction sur le marché américain du produit des mines canadiennes. Bien que la taxe ait été graduellement réduite, elle est encore un embarras et un obstacle sérieux qu'il importe de faire disparaître au plus tôt. Quel développement prendrait cette exploitation si les barrières douanières tombaient de-

main et si la houille de la Nouvelle-Ecosse pouvait arriver librement sur le marché de New York et de Boston! Quel merveilleux changement s'opérerait sous ce rapport et avec quelle facilité la Nouvelle-Ecosse deviendrait une autre Pensylvanie; des milliers de capitaux y seraient placés, des centaines de milliers de familles y trouveraient leur subsistance, et finalement, la quantité offerte grandissant avec l'exploitation, les prix tomberaient et tout le monde y trouverait son compte.

D'un autre côté, il y a des charbons américains qui ne se trouvent nulle part en Canada et qu'il faut importer des Etats-Unis. Ce libre-échange serait donc également avantageux aux deux pays.

C'est ainsi que sous quelque point de vue que nous envisagions les choses, il faut toujours arriver à la même conclusion, savoir; Qu'un traité de réciprocité est une nécessité de notre situation à l'égard des Etats-Unis et que tous y sont également intéressés.

Espérons qu'une autre année ne s'écoulera pas avant que des démarches sérieuses aient été tentées dans le but d'en arriver à une entente éminemment utile et nécessaire.

LES COMPAGNIES D'ASSURANCE.

Nous avons reçu copie du rapport transmis au Parlement par les compagnies d'assurance contre le feu qui font affaires en Canada. Ce document contient plusieurs statistiques intéressantes que nous résumons dans le tableau suivant:—

COMPAGNIES.	Primes de l'année.	Montant des pertes.	Montant des pertes.	Montant des pertes.	Montant des pertes.
	£.	£.	£.	£.	£.
Anglaises.	29,666 74	27,465,728	215,563 51	155,564 23	16,043 24
Canadiennes.	262,560 27	21,851,153	216	100,344 18	33,183 32
Américaines.	263,724 37	20,298,283	169	83,669 33	76,681 92
	122,694 74	10,729,788	6,178	14,485,638	118
	58,915 04	8,645,470	4,175	10,758,318	218
	50,133 59	10,163,153	2,907	3,245,133	61
	50,122 02	7,335,391	4,007	5,822,670	23
	63,339 25	6,638,115	2,542	7,762,191	53
	90,682 38	6,464,321	2,689	7,698,145	46
	36,375 38	3,148,319	2,265	5,691,490	23
	33,601 28	8,250,362	1,695	6,641,373	53
	20,061 40	2,906,107	1,691	3,956,121	23
	221,068 28	15,955,262	13,028	18,841,222	92
	171,514 55	9,600,001	9,910	15,283,104	102
	158,552 94	11,627,288	8,493	14,485,638	118
	78,072 34	20,275,307	12,637	10,758,318	218
	73,602 56	3,654,275	60	37,582,600	00
	20,680 06	2,407,967	2,628	2,407,967	00
	153,751 12	12,261,341	7,690	16,099,727	122
	6,961 19	8,065,288	9,250	8,450,222	47
	69,901 00	6,000,000	1,360	2,817,763	..
	31,431 23	5,697 97

On voit que sur vingt-trois compagnies qui ont fait rapport, treize sont anglaises, six canadiennes et quatre américaines.

En comparant la colonne des primes de l'année à celles des pertes, on voit que durant l'année 1871, les compagnies d'assurance sur le feu n'ont pas fait des affaires bien brillantes. Quelques-unes mêmes ont positivement perdu de l'argent. D'autres, et les compagnies américaines surtout, se sont bien tirées d'affaires et ont poussé énergiquement en avant. Il en est dont l'administration paraît manquer de vigueur et qui auraient besoin d'être réveillées.

QUESTIONS ECONOMIQUES.

Les questions économiques acquièrent chaque jour une plus grande place dans les préoccupations des hommes publics. Nous avons signalé le mouvement d'opinions qui se produit et en avons fait ressortir l'importance.

D'un autre côté nous avons établi les principes que nous croyons les plus acceptables et les plus sains, en regard à la position du pays.

Il nous paraît utile de reproduire ici la correspondance qui vient d'être échangée entre "l'Association industrielle de Montréal" et l'Hon. John Young. Celui-ci qui jouit d'une grande autorité dans toutes les questions d'économie politique, émet des principes un peu différents des nôtres; mais il s'accorde sur le point fondamental de la nécessité d'un traité de réciprocité dans l'intérêt bien entendu de la Paissance. Voici, sans plus de commentaires, cette correspondance qui s'explique d'elle-même :

Montréal, 30 juillet 1872.

Monsieur,

A une réunion du conseil de l'Association industrielle, qui a eu lieu le 27 courant, la résolution suivante a été adoptée: "Que M. M. Henry Lyman, E. K. Greene, W. Rodden, A. W. O'Gilvie et H. R. Ives forment avec le secrétaire un comité chargé de correspondre avec les candidats parlementaires en cette ville pour s'assurer jusqu'à quel point, chacun d'eux, s'il est élu, est disposé à coopérer à la réalisation du but de cette association qui est l'encouragement des intérêts industriels de ce pays."

Cette association se compose de la presque totalité des grands manufacturiers et entrepreneurs de cette ville unis dans le but mentionné dans sa constitution dont une copie vous est transmise.

Croyant qu'il est essentiel au progrès et à la grandeur du pays que cet objet soit atteint, ses membres désirent connaître les opinions de ceux qui briguent leurs suffrages, à savoir si dans le cas de leur élection ils seraient disposés à promouvoir telle législation qui encouragera notre industrie et conséquemment fournira un travail plus constant et plus rémunérateur aux ouvriers; si sera le marché national à la protection nationale et augmentera la population et la richesse de la Paissance!

C'est pourquoi j'ai reçu instruction du comité ci-dessus nommé de vous prier de nous dire d'une manière aussi claire que possible et pour l'information de l'Association, votre opinion sur les trois points suivants:

1o. Jusqu'à quel point approuvez-vous les principes de la Protection en tant qu'applicables à ce pays et opposés à ceux du libre-échange?

2o. Jusqu'à quel point seriez-vous disposé à aider à l'obtention du but de cette association pour le développement des intérêts industriels du Canada, et

3o. Quelles mesures législatives recommanderiez-vous en partant de ces principes.

Une prompt réponse obligera beaucoup.

Votre, etc.

JOHN J. McLAREN.

Sec.-Ass. Indust. de Montréal.

Montréal, 2 août 1872.

Monsieur,

J'ai reçu la votre du 30 *ult.*, avec un exemplaire de la constitution de "l'Association" industrielle de Montréal, m'informant qu'à une réunion de son conseil, il avait été résolu de s'assurer jusqu'à quel point les candidats parlementaires en cette ville sont disposés à coopérer avec l'Association à l'encouragement des intérêts industriels en ce pays.

Dans ce but, vous désirez que je vous dise aussi clairement que possible, pour l'information de l'Association.

1o. Jusqu'à quel point j'approuve les principes de la Protection en tant qu'applicables à ce pays en opposition à ceux connus généralement sous le nom de Libre-Echange.

2o. Jusqu'à quelle limite je serais disposé à me rendre dans ma coopération au but de l'Association, qui est le développement des intérêts industriels du pays, et

3. Quelles mesures législatives je favoriserais conformément à ces principes.

Je remercie le comité de votre association de m'avoir fourni l'occasion de répondre à ces questions, bien que j'eusse pu désirer une définition claire de ce que l'on appelle *libre-échange*. Je ferai pourtant connaître mes opinions aussi brièvement que possible.

Les grands intérêts de ce pays sont l'Agriculture, les Commerce et les Manufactures. Je les crois inséparables et ils doivent prospérer ou languir tous ensemble. Le libre-échange, c'est-à-dire l'abolition de tous droits de douane ou tarifs protecteurs, et la perception de tout le revenu par voie de taxe directe, est tout simplement une *impossibilité* en ce pays.

Ceci admis, il faut donc reconnaître qu'il existera des droits de douanes pesant sur toutes les classes de la société.

Le revenu de l'année dernière, en chiffres ronds, a été de \$14,000,000. Plus de la moitié de cette somme provient du droit de 15 p 100 *ad valorem* imposé sur les objets manufacturés.

L'abolition par le congrès américain des droits sur le thé et le café a forcé notre Parlement à rappeler la taxe sur ces articles pour éviter la contrebande qui eût été infaillible.

Les droits sur le thé et le café ont produit \$1,300,000. Il faudra prendre ce montant sur d'autres effets.

L'augmentation de dépenses nécessitée par l'élargissement des canaux et la construction de chemins de fer, nécessitera l'augmentation des taxes pour le revenu, en sorte qu'il est impossible que les droits deviennent moins protecteurs qu'aujourd'hui. On peut même supposer qu'une nouvelle élévation sera nécessaire.

Vous me demandez quelles mesures je recommanderais à la législature, d'accord avec vos vues.

En réponse, je vous dirai que le Canada est éminemment propre à devenir un grand pays manufacturier. Dans ce but j'ai toujours prétendu que l'importation de la matière première destinée aux manufactures devait être libre. J'ai prétendu aussi que tous les articles de première nécessité devraient être importés librement, en sortes que les ouvriers canadiens puissent vivre à aussi bon marché que possible. C'est pourquoi j'ai toujours travaillé à l'abrogation de tous droits sur l'importation des produits agricoles, sur le combustible de toutes sortes, sur le thé et le café. Je désire aussi le rappel des droits sur le sucre et le riz.

Ces derniers s'élevaient à \$1,700,000 par année, et cette somme devait être prélevée sur d'autres articles d'importation, tels que les spiritueux, le tabac et les produits manufacturés.

Ce qu'il faut cependant au Canada pour le développement de son industrie manufacturière est un *marché plus étendu*, et nous pouvons l'obtenir par un traité de réciprocité avec les Etats-Unis.

L'union des diverses provinces sous le contrôle d'un seul gouvernement central, garantissant l'introduction libre des produits de chacune a produit et produira d'excellents résultats, mais il est indubitable qu'ils ne feront que suivre les progrès de notre population.

C'est pourquoi on ne néglige rien de ce qui pourrait promouvoir les intérêts manufacturiers, j'espère que mes efforts passés dans ce but seront une garantie pour l'avenir, et que j'obtiendrai le support et la confiance des membres de votre association, comme candidat à la représentation de la division-ouest de Montréal, car se sera pour moi un plaisir et une satisfaction de faire tout en mon pouvoir dans les intérêts de l'industrie manufacturière.

Acceptez, etc.,

JOHN YOUNG.

ACIDE.—Acid.

(Suite.)

ACIDE HYDROCHLORIQUE. ACIDE CHLORURIQUE. ACIDE MURIATIQUE. EXTRAIT DE SEL. *Hydrochloric or Muriatic Acid.*—Cet acide, résultant de la combinaison de gaz hydrogène avec le chlore, et préparé en traitant le sel marin ou chlorure de sodium par l'acide sulfurique concentré, est gazeux. Pour son emploi dans les arts, on le dissout dans l'eau. Dans cet état, c'est un liquide légèrement coloré en jau-

ne, répandant des vapeurs abondantes à l'air. Cet acide marque 26° et bout à $\frac{1}{2}$ 70°; il est un peu plus lourd que l'eau. Le principal caractère de l'acide chlorhydrique est de donner, avec le nitrate d'argent, un précipité blanc, caillé, soluble dans l'ammoniaque, insoluble dans l'acide nitrique.—Il a des usages très nombreux; il sert au blanchiment des toiles, fils et cotons; il sert à la fabrication du chlore et des chlorures de chaux, etc., qui jouissent d'une action désinfectante si prononcée; il sert aussi à la fabrication de l'eau régale, du sel ammoniac, etc. On l'emploie au décapage, à l'étamage et au zincage des métaux; pour nettoyer les murailles, les marbres, etc., il sert aussi en médecine.

L'acide muriatique du commerce contient fréquemment une petite quantité d'acide sulfurique; on le purifie facilement par distillation; mais il est bon de verser préalablement dans la liqueur une petite quantité de chlorure de baryum et d'agiter; on précipite ainsi l'acide sulfurique à l'état de sulfate de baryte.

On ajoute quelquefois, par fraude, des matières salines pour augmenter sa densité. L'évaporation à siccité de l'acide suffira pour reconnaître cette fraude. L'acide pur doit laisser peu ou point de résidu, suivant qu'il a été préparé avec de l'eau ordinaire, ou avec de l'eau distillée. L'examen chimique et le poids de ce résidu feront savoir auquel des deux cas il faut attribuer la présence de ces matières salines.

ACIDE NITRIQUE. ACIDE AZOTIQUE. EAU FORTE. ESPRIT DE NITRE. *Nitric acid. Azotic acid. Aqua fortis.*

Combinaison de l'azote avec plusieurs proportions d'oxygène.—On le prépare en décomposant le nitrate de potasse par l'acide sulfurique en condensant de la produit de la distillation qui est l'acide nitrique même. On remplace depuis quelque temps le nitrate de potasse par le nitrate de soude qui arrive en grande quantité du Pérou et du Chili, et qui est d'un prix moins élevé que le salpêtre.

A l'état de pureté, c'est un liquide incolore, environ de moitié plus lourd que l'eau d'une odeur forte particulière, très acide, bouillant à 86°, d'une causticité très forte, exhalant dans l'air une fumée ou vapeur blanche. Sa couleur s'altère sous l'influence de la lumière, et il se colore en jaune, en vert ou en d'autres couleurs intermédiaires. Exposé à l'air, il en absorbe l'humidité et s'affaiblit. C'est un des plus violents poisons; il brûle et détruit la plupart des substances animales et végétales par son action corrosive; il colore la peau en jaune citron indélébile. Il détruit le sulfate bleu d'indigo, la laine et la soie blanche prennent une teinte jaune quand elles sont en contact avec cet acide; on utilise cette propriété dans la teinture. Il décompose la plupart des métaux qui lui enlèvent de son oxygène pour passer à l'état d'oxyde ou à celui d'acide; il produit avec le cuivre de vapeurs rutilantes; le zinc se dissout par lui.—On l'emploie dans la fabrication de l'acide sulfurique. Mélangé avec l'acide hydrochlorique ou chlorhydrique, il constitue l'eau régale, ainsi nommée parce que cette liqueur peut dissoudre l'or considéré comme le roi des métaux. Le platine est aussi soluble dans l'eau régale.—L'acide nitrique est un agent oxydant émergeique que l'on met souvent en usage dans les opérations de chimie et dans les arts, entre autres dans celui du graveur. On ne peut sans lui ni travailler les métaux, ni préparer des teintures, etc., il est d'un usage très important en médecine.

L'acide du commerce peut renfermer par suite de négligence dans sa préparation, ou par fraude, de l'eau en excès, des matières salines, du chlore et de l'acide sulfurique; on a souvent besoin de le purifier. On reconnaît qu'il ne contient pas de matières salines, s'il ne donne pas de résidu par l'évaporation; l'acide sulfurique sera dénoté si l'acide suspecté, étendu de 8 fois son volume d'eau distillée précipite en blanc par le nitrate de baryte; quant au chlore, il existera dans l'acide s'il y a formation d'un précipité blanc par le nitrate d'argent, et si à l'aide de la chaleur une feuille d'or s'y dissout. Lorsqu'on sera assuré que l'acide ne contient pas de matières salines, on reconnaîtra sa richesse en acide réel par l'aréomètre de Baumé. Il marque ordinairement dans le commerce 36°, et 40 à 42° dans son plus grande état de concentration. L'acide à 42° Baumé paraît être la combinaison la plus stable.—Ce qu'on

appele ordinairement eau forte est de l'acide nitrique marquant 260; celui qui marque 200 est dit eau forte seconde.

ACIDE OXALIQUE. ACIDE DE SUCRE. SEL DE SUCRE. Oxalic acid. Acid of Sugar.

Cet acide est contenu dans un grand nombre de végétaux, mais plus particulièrement dans les Oxalis (Oseilles), dans les fruits du Sorbier, dans la Jo barbe, dans les Lichens. Il est tantôt libre, tantôt à l'état salin. On l'extrait du bi-oxalate du potasse ou sel d'oseille.

Le Sel d'oseille qui est une combinaison de potasse et d'acide oxalique (oxalate acid de potasse) est l'objet d'une fabrication en grande dans la Suisse et la Souabe. On l'extrait des feuilles et des tiges de plusieurs Oxalis et Rumex, mais surtout de l'Oxalis acetosella et de l'Oseille ordinaire, Rumex Acetosa.—Ce sel est en petits cristaux à 4 faces, quelquefois allongés, assez réguliers, d'un blanc mat, ou transparents. Il a une saveur piquante, aigre, légèrement acre et amère. Il est inaltérable à l'air. Mis sur des charbons ardents, il répand une fumée acide et piquante, mais sans se carbonner. Ce sel est d'un usage journalier pour enlever les taches d'encre et de rouille sur les tissus. On l'utilise depuis quelques années comme agent décorant dans la préparation de la p. ille destinée à la confection des chapeaux.

On prépare artificiellement l'acide Oxalique de beaucoup de manières diverses mais surtout en traitant certaines matières végétales, telles que le sucre, l'amidon, le ligneux, etc., par l'acide nitrique ou par la potasse caustique.

Cet acide cristallise en aiguilles, et le plus souvent en prismes carrés à deux faces alternativement larges et étroites. Il est inodore; il a une saveur aigre, piquante; il est soluble dans l'eau. Mis en contact avec ce liquide, il fait entendre un petit craquement dû à la rupture de ses cristaux. Ce caractère peut servir, dans quelques cas, à la distinguer des autres acides végétaux. Il est également soluble dans l'alcool, mais en moins grande quantité que dans l'eau. Il s'unit à l'air humide et se farine à l'air sec. Il est très utile aux chimistes pour doser la chaux. Il exerce une action dissolvante si forte sur l'oxyde de fer et ses combinaisons, qu'on l'emploie avec avantage pour faire disparaître les taches de rouille ou d'encre qui de trouvent sur le ligno blanc. On l'emploie aussi dans les fabriques de toile peintes pour enlever certaines couleurs et produire des réserves. C'est aussi avec cet acide que l'on prépare l'eau du cuir, qui sert à nettoyer ce métal. C'est une simple dissolution d'acide oxalique ou de sel d'oseille. On y ajoute quelquefois de l'acide sulfurique et de la terre pourrie.

L'acide oxalique du commerce est quelque fois falsifié avec du sel d'oseille; on s'assure de la présence de cet oxalate par la calcination. L'acide pur doit être entièrement détruit par le feu, tandis que lors qu'il contient de la potasse, on trouve une résidu qu'il est facile de reconnaître.—On le mélange aussi parfois avec du sulfate de potasse ou de magnésie, ces deux sels étant insolubles dans l'alcool, il est très facile de découvrir la fraude. On y mêle quelquefois de l'alun. On reconnaîtra sa présence à la réaction suivante sur la solution de l'acide suspecté. Le chlorure de baryum formera un précipité blanc de sulfate de baryte, insoluble dans l'acide nitrique si l'acide oxalique est pur, le précipité blanc d'oxalique de baryte sera dissous par l'acide nitrique.

Lorsqu'il a été obtenu au moyen de l'acide nitrique, il en reste quelques uns imprégnés, ce qui lui donne une couleur jaunâtre et une odeur manifeste.

On le recuit en fût, d'Angleterre, d'Allemagne, &c. ACIDE TARTRIQUE. ACIDE TARTAREUX OU TARTARIQUE. SEL ESSENTIEL DE TARTRE. Tartaric Acid.

Cet acide existe dans un grand nombre de végétaux et particulièrement à l'état libre dans les raisins, les tamarins, les mûres, etc.; on le trouve aussi dans beaucoup de plantes à l'état de tartrate acide de potasse et de tartrate de chaux. On le retire ordinairement de la crème de tartre, en suivant le même procédé que pour l'extraction de l'acide citrique.

L'Acide tartrique cristallise en beaux prismes à six pans, blancs, transparents, le plus souvent aplatis sous forme de lames; il est très acide, très soluble dans l'eau, soluble dans l'alcool,

inaltérable à l'air, lorsqu'il attire l'humidité, c'est qu'il renferme un peu d'acide sulfurique par suite d'une purification imparfaite. Il rougit fortement le tournesol. Chauffé, il fond, se boursoufle et se décompose en donnant une odeur de pain grillé. Il a à peu près les mêmes usages que l'acide citrique.

Dans le commerce on rencontre quelquefois l'acide tartrique falsifié avec la crème de tartre, avec le sulfate acide de potasse, avec la chaux.—L'acide tartrique, traité par l'eau froide, laissera pour résidu la crème de tartre dont il aura été additionné. De plus, cet acide mélangé, soumis à l'incinération, donnera du carbonate de potasse facile à reconnaître à l'effervescence produite au contact des acides, au précipité jaune-serin que le chlorure de platine formera dans la solution concentrée de ce sel.

Le sulfate acide de potasse sera décelé soit par l'alcool qui le séparera en ne dissolvant que l'acide tartrique, soit par la calcination qui laissera le sulfate pour résidu. Dans l'un et l'autre cas, ce dernier, dissous dans l'eau, sera reconnu par le précipité blanc, insoluble dans les acides, qu'il produira avec le chlorure de baryum, et par le précipité jaune qu'il donnera avec le chlorure de platine.

Enfin, si l'acide tartrique est mélangé de chaux, on le reconnaîtra au résidu de carbonate de chaux qu'il laissera par l'incinération; celui-ci fera effervescence avec les acides, sa dissolution précipitera par l'oxalate d'ammoniaque porté à une plus forte température, le carbonate sera décomposé et transformé en chaux caustique, brunissant le papier de curcuma humide, ou ramenant au bleu le papier de tournesol rougi par les acides.

PRIX COURANTS DU MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Denrées Coloniales, Produits Européens et Asiatiques, Produits Chimiques, &c., &c.

Les prix cotés sont ceux des importateurs, par forte quantité. Les acheteurs en petites quantités doivent pas s'attendre à acheter aux prix cotés, mais à payer une légère avance pour couvrir les frais d'emballage, charroyage, assurance, &c., &c. Les prix sont sujets aux fluctuations du marché.

CAFÉ VERT—

Table with 3 columns: Item, Price per lb., Price per 100 lbs. Includes Rio, St. Domingue, Costa Rica, Jamaïque, Languyra, Mucacabo, Ceylan, Java, Mocha.

CHOCOLAT—

Table with 3 columns: Item, Price per lb., Price per 100 lbs. Includes Fry, Menier.

CACAO—

Table with 3 columns: Item, Price per lb., Price per 100 lbs. Includes Barry.

CHICOREE—

Table with 3 columns: Item, Price per lb., Price per 100 lbs. Includes Taylor.

CHANDELLE—

Table with 3 columns: Item, Price per lb., Price per 100 lbs. Includes Spermacetique de Belmont, Paraffine, Françoise.

CIRAGES—

Table with 3 columns: Item, Price per doz., Price per 100 lbs. Includes Day & Martin, Americain, No. 1, No. 2, No. 3.

CIGARES—

Table with 3 columns: Item, Price per 1000, Price per 100 lbs. Includes Allomands, Havana, Cheroot de Manille.

DROGUES & TEINTURES—

Table with 3 columns: Item, Price per 100 lbs., Price per 100 lbs. Includes Alun, Arrowroot, Acide Muratique, Acide Oxalique, Acide Sulfurique, Borax, Bi Carbonate de Soude, Bois de Campêche, Bois de Nicaragua, Crème de Tartre, Couperose, Chlorate de Chaux, Camphre, Cochenille.

Table listing various goods and their prices, including Extract de Bois de Campêche, Do. lbs., Do. 1-lbs., Do. 1/2-lbs., Garantie, Indigo de Madras, Do. Manille, Gomme Arabique, Do. Canon, Senné, Sel Epsom, Soufre en Fleur, Vitriol bleu.

EPICES—

Table listing spices and their prices, including Canelle, Clous de Girofle, Gingembre d'Afrique, Do. Jamaïque, Macis, Muscade, Moutarde de Wix, Do. do. bout., Do. de Taylor, Do. Keen, Do. Colman, Piment, Poivre noir, Do. blanc, Do. de Cayenne.

EMPOIS—

Table listing starches and their prices, including Satin de Berger, Do. do. 1 lb., Do. de Riz, Do. do. 1 lb., Glonfield.

FRUITS—

Table listing various fruits and their prices, including Amandes du Languedoc, Do. Jourdain, Do. Provence, Do. Princesse, Do. Tarrigone, Do. Sicile, Dates, Ficus de Smyrne, Do. Malaga, Noix de Bresil, Do. Grenoble, Do. Cahors, Do. Bordeaux, Noisettes de Sicile, Do. Barcelone, Prunes d'Ente, Do. de Turquie, Raisins sur couche, Do. do., Do. London Lagers, Do. Soleil, Do. Corintho, Do. Valence, Fruits au Strop, Do. à l'Eau de Vie.

HUILE D'OLIVE—

Table listing olive oil and other products, including Baciulupi, Do., Barton & Guostier, Do., Puget, Do., Possel, Do., Plagniol, Do. en fûts, MELASSE— Barbade, Centrifuge, Cuba, Demerara, Moscovado, Nouvelle Orléans, Porto Rico, T-rées, MARINADES— Cross et Blackwell, Joyce, Thin, Pigott, PATES— Vermicelle de Couppin d'Aix, Macaroni de Couppin d'Aix, Sago, Tapioca, RIZ— De Patna, Rangoon, Arracan, SAVON— De Castille, Brown Windsor, Liverpool, SUCRES— Centrifuge, Moscovado, De Cuba, Demerara, Porto Rico, Raffiné Ecossais, Anglais blanc, en morceaux.

Houtman	"	3 20	..	3 30
Henneker	"	3 20	..	3 30
Key Brand	"	3 20	..	3 40
Beuker	"	3 30	..	3 40
Caisnes Jaunes—				
Houtman	"	6 75	..	7 00
Caisnes Bleues—				
Houtman	"	4 60	..	4 25
OLD TOM—				
Houth	par caisse.	5 75	à	6 00
Bernard	"	5 25	..	5 50
Flett	"	4 50	..	4 75
RUM—				
Jama'qua	par gallon.	1 90	à	2 10
Demarara	"	1 70	..	1 80
Cuba	"	1 60	..	1 70
VIN'S XERES—				
Valette	per gallon.	0 65	..	0 90
Paul & Milo Thomas	"	0 75	..	1 00
Montillo	"	0 80	..	1 00
Lacave	"	0 90	..	1 40
Pemartin	"	1 20	..	3 00
Domceg	"	1 50	..	4 00
Malvoisie	"	1 00	..	1 25
Cramp, Suter & Co	"	2 10	..	5 00
"	Amontillado.	5 50
"	Pasareto.	6 00
PORTO—				
No. 1, 2 et 3	"	0 65	..	0 90
Tarragone	"	0 65	..	1 00
Catalana	"	0 60	..	0 65
Molinier	"	0 65	..	0 90
Graham, No. 1	"	1 50
"	No. 2	1 75
"	No. 3	2 25
Hent	"	1 15	..	4 00
Ollay, Cramp & Forrester's O	"	1 30
"	"	1 45
"	"	1 65
"	"	1 80
"	"	1 80
autres marques	"	2 10	..	4 25
WHISKY ECOSSAIS				
Ramsay	par gallon.	2 00	..	2 10
"	caisse.	5 50	..	6 00
Bullock, Lalo & Co	par gallon.	2 85	..	2 90
"	caisse.	4 50	..	5 00
Stewart	par gallon.	1 10	..	1 80
"	caisse.	4 00	..	4 50
WHISKY IRLANDAIS—				
Cork Distillery	par gallon.	2 00	..	2 20
Dunville	"	2 00	..	2 10
"	caisse.	5 75	..	6 00
WHISKY DE SEIGLE—				
Eu douane	"	32	..	—
Aequi te	"	80	..	—
CHAMPAGNE—				
Muet & Chandon, No. 1, bouteilles.	16 00	..	38 00	
"	17 00	..	39 00	
"	15 00	..	16 00	
"	15 00	..	17 00	
Roderer	15 00	..	20 00	
Jules Mumm	15 00	..	20 00	
Bouché Fils	15 00	..	20 00	
ESPRIT DE VIN (Highwines) 50 degré en douane				
Dow & Co	par gallon.	50	..	52 1/2
H. Corby & Fon	"	47 1/2	..	50
J. P. Wiser & Co., par gallon. en douane.	50	..	—	
nequitte	1.44 1/2	..	—	
Gooderham & Worts	50	



PROVINCE DE QUEBEC.
CHAMBRE DU PARLIAMENT.
BILLS PRIVES.

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVES ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présents avis notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec"), elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Greffier du Con. Lég.
G. M. MUIR,
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 6 Août 1872.

COMMERCE.

Grande Réduction au Nouveau Magasin
DE
LEFEBVRE & PAQUET
ENSEIGNE DU PAVILLON BLANC
No. 101, Rue Notre Dame
(Côté Ouest.)

Afin de faire place à leur importation d'automne, qui est très considérable, MM. Lefebvre & Paquet ont décidé de vendre la balance de leur assortiment d'été (qui offre le meilleur choix possible) à une réduction de 20 par cent.

Ce grand assortiment comprend les Marchandises suivantes: Soies noires et de couleurs, Popelines soie unies et fleuries Alpaca noirs et de couleurs, Mérinos, Thibets, Paramatas, Drap de Crépe, Mouselines, Etoffes brochées, Indiennes Guyanaises, Etoffes à Gilets, Draps à Gilets, Draps Anglais et Vêtements noirs et de couleur, Casimires, Tweeds des patrons les plus nouveaux et des meilleures manufactures, Patrons de Vestes, Costings nouveaux, Etoffes à Chemises, Corps Calogens, et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.

De plus:—1,500 pièces Coton Jaune, peu endommagé, de la verge: un lot Indiennes, 7 et 8e do; Grenadines, derniers goûts, 12e do; Popelines soie rayée 40e do; Collets, entelle 1/1, 45e; Serviettes de table, 40e la doz; Essuio Mains, tout toile, 6e; Cotons à Drap à bas prix.

N'oubliez pas l'adresse:
LEFEBVRE & PAQUET.
101, Rue Notre-Dame.

8 Août.
LA BANQUE DU PEUPLE,
DIVIDENDE NO. 74.

LES ACTIONNAIRES DE LA "BANQUE DU PEUPLE" sont par les présentes notifiés qu'un Dividende semi-annuel de 4 0/0 (quatre pour cent), pour les six mois courant, a été déclaré, et sera payé aux Bureaux de la Banque, LUNDI, le 2ème jour de Septembre prochain, et les jours suivants.

Le Livre de transport sera fermé depuis le 15 au 31 Août, inclusivement.

A. A. TROTTIER,
Caissier.
Montréal, 1er Août 1872.

Acte concernant la Faillite 1869
ET SES AMENDEMENTS.
DANS L'AFFAIRE DE FRANK B. STREET,
DE MONTREAL.
FAILLI.

UNE première et dernière feuille de dividende a été préparée, sujette à objection jusqu'au VINGT-TIXIEME jour du mois d'AOUT courant, après quoi le dividende sera payé.

A. B. STEWART,
Syndic Officiel.
Montréal, 14 août 1872.

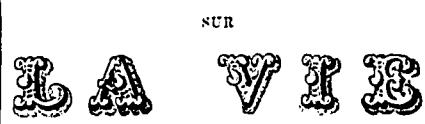
Acte concernant la Faillite 1869
DANS L'AFFAIRE DE JEAN-BTE. MAILHOT,
PLATRIER ET COMMERÇANT DE MONTREAL,
FAILLI.

JE, Soussigné, L. JOS. LAJOIE, de la Cité et du District de Montréal, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations à mon Bureau, sous un mois et sont aussi par le présent notifiés de se réunir à mon Bureau, n. 97, Rue St. Jacques, en la Cité de Montréal, SAMEDI, le Quatorzième JOUR de SEPTEMBRE prochain, à DIX heures A.M., pour l'examen du Failli et pour l'arrangement des affaires de la Faillite en général.

L. JOS. LAJOIE,
Syndic.
Montréal, 12 Août 1872.

ASSOCIATION MUTUELLE



INCORPORÉE PAR LE PARLEMENT DE LA PUissance
ET PERMISE PAR LE GOUVERNEMENT.

C'est la seule Assurance Canadienne sur la Vie qui soit purement Mutuelle, et c'est établie sur les vrais principes des Compagnies les plus considérables et les plus riches du monde.

Les affaires d'assurance d'aucune autre nature ne sont transigées, et aucun Actionnaire ne peut absorber les Profits des Détoutours de Police. Dans cette Compagnie

TOUS LES PROFITS APPARTIENDRONT AUX ASSURÉS

Cette Compagnie a été formée par l'association de quelques Messieurs qui occupent un rang élevé dans le commerce du Canada et qui, voyant les sommes énormes d'argent qui ont été versées du pays aux Compagnies d'Assurance Mutuelle, d'origine américaine, ont résolu de faire tout en leur pouvoir pour arrêter cet état de choses, en établissant une Compagnie en Canada qui rencontrerait les besoins de ceux qui désirent s'assurer à cette Compagnie,

LA MIEUX ETABLIE ET LA PLUS VERITABLE DES ASSURANCES SUR LA VIE.

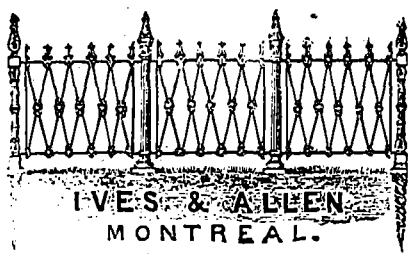
Le succès qui est venu couronner leurs efforts est tel qu'il leur permet de garantir complètement que le principe de l'Assurance purement mutuelle sur la Vie, adopté par une Compagnie indigène, ne peut manquer d'établir une

GRANDE ET PRECIEUSE INSTITUTION POUR LE PAYS ET LE PUBLIC.

BUREAU PRINCIPAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC:
No. 235, Rue St. Jacques
MONTREAL.

DIRECTEURS
WM. DARLING, Ecr.,
R. J. REEKIE, Ecr.,
L'Hon. L. S. HUNTINGDON, M.P.
VICTOR HUDON, Ecr.,
E. P. POMINVILLE, Ecr.,
THOMAS TIFFIN, Ecr.

EDWARD RAWLINGS, GERANT
DE QUI ON POURRA OBTENIR LES
PROSPECTUS ET AUTRES INFORMATIONS.
ON DEMANDE DES
AGENTS ACTIFS et INFLUENTS
DANS TOUTE LA PROVINCE
8 Août.



BARRIERES DE FER COMPOSE

Pour les Etablissements Publics et Privés, Balcons Toits, Cimetières, Banques, Bureaux, Garde-Corps, etc.

OUVRAGE EN FIL DE FER
De toutes sortes.

OUVRAGE EN FER DE MOYEN-AGE
Pour les Eglises.

UTS EN FER OUVRAGES, pour les Hôpitaux, Couvents, etc. **OUVRAGES EN FER, D'ORNEMENTS** de toutes façons

ON FOND SUR COMMANDE.

Montréal, 1er Août 1872.

VINAIGRE! VINAIGRE!

FUTAILLES, No. 1
" " No. 2
" " MALT
" " CIDRE
" " VIN BLANC
" " A MARINADES EXTRA FORT

—AUSSI—

DAMEJEANNE A MARINADES A BAS PRIX.

DRAINSFIELD & CIE.,

Manufacturiers Toronto.

No. 6, Rue St. François-
Xavier, Coin de la rue
des Commissaires. **BARSS, TUPPER & CIE.**
Seuls Agents.

AVIS.

Les Soussignés ont maintenant en main et offrent au

Plus Bas Prix du Marche

150 Futailles HUILE DE MORUE
25 " HUILE DE LARD
Barils et demi-barils HARENGS DE LABRADOR
de première qualité.

DEVANT ARRIVER :

500 QUINTAUX DE MORUE CHOISIE.

BARSS, TUPPER & CIE.,

359 Rue des Commissaires.

Acte concernant la Faillite 1869

DANS L'AFFAIRE DE

P. OCTAVE CHABOT, ci-devant Marchand de St. Etienne, et maintenant de la Cité de Montréal.

FAILLI.

Je Soussigné, L. Jos. Lajoie, de Cité et du District de Montréal, ai été nommé Syndic en cette affaire.

Les Créanciers sont requis de produire leurs réclamations à mon Bureau, sous un mois, et sont aussi par le présent notifiés de se réunir à mon Bureau, No. 97, Rue St. Jacques, en la Cité de Montréal, SAMEDI, le DIX-NEUVIÈME jour d'AOUT courant, à 3 heures P.M., pour l'examen du Failli et pour l'arrangement des affaires de la Faillite en générale.

L. JOS. LAJOIE,
Syndic.

Montréal, 17 Mai 1872.

L'Anti-CHOLERIQUE

DE

DR. L. H. JACQUES.

LE PREMIER SPÉCIFIQUE connu contre le CHOLÉRA, découvert en 1848, éprouvé dans la grande épidémie du Choléra Asiatique de 1854. 24 années d'expérience n'ont fait que confirmer la supériorité de ce grand remède sur toutes les autres préparations vendues dans le même but.

Son incontestable efficacité est certifiée par les personnes suivantes :

Les Sœurs de la Providence qui étaient au couvent de St. Elizabeth et qui assistèrent les cholériques de 1854; le Dr. A. R. Pinet, de St. Laurent; Sœur Maria, directrice, Sœur Christina et Sœur Justine, au nom de la Communauté des Filles de St. Joseph; le Dr. G. Madore, de Rigaud; M. John Watkins, imprimeur; Mmc. Dorval, No. 410, rue Dorchester; M. E. Mercier, No. 17, rue Sanguinet; Mlle. Hélène Lucroix, No. 93, Rue Berry; M. André Bisson, épiciier, coin des rues Lagauchetière et St. Constant; M. Edouard Plamondon, No. 153, rue Lagauchetière; M. Arthur Boucharde, tailleur d'ornements d'église; M. Chs. Benoit, 419, rue Lagauchetière; M. Frs. Moreau, charpentier, rue St. Catharino, le Dr. N. Desmarreau, Montréal; et un grand nombre d'autres.

PRIX :—35 cts., fioles No. 1; 50 cts., fioles No. 2; \$1.00, fioles No. 3.

A vendre au No. 165, Rue Lagauchetière, Montréal.
8 août.

Le Vivificateur des Cheveux

DE

DR. L. H. J. JACQUES.

Pour rendre aux Cheveux gris ou blancs leur couleur primitive, pour empêcher les Cheveux de tomber, pour nettoyer la peau de la tête.

PRIX : 50 Cts. la bouteille.

A vendre au No. 165, RUE LAGAUCHETIERE
Montréal.

Une réduction libérale sera faite au commerce.

AVIS.

La Société qui a ci-devant existé entre les soussignés sous le nom et raison de J. B. Auger et Cie., Expéditeurs, a été dissoute de consentement mutuel, le 21 Juin 1872.

Toute affaire concernant la dite Société sera réglée par nous au Bureau de la ci-devant Société.

J. B. AUGER,
J. McLENNAN,
HUBB McLENNAN.

Montréal, 21 Juin 1872.

AVIS.—Les affaires de la ci-devant Société, J. B. Auger et Cie., seront à l'avenir continuées par les soussignés sous le nom et raison de J. B. Auger, Fils et Cie.

J. BTE. AUGER, SR.
J. BTE. AUGER, JR.
STANISLAS AUGER,
DR. HORMIDAS LEBLANC,
EMILE SEGUIN.

Montréal, Juillet 1872.

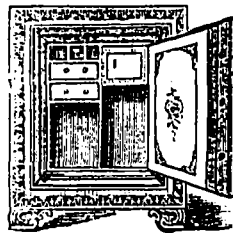
Dissolution de Société.

La Société qui existait ci-devant entre les soussignés, comme fabricants de Biscuits [Crakers] sous la raison sociale de LOISEAU & CIE., a été dissoute de consentement mutuel. MM. VIAU & VIGER restent seuls chargés du règlement des affaires de la dite Société.

VIAU & VIGER.
CUTHBERT LOISEAU.

Les soussignés saisissent cette occasion pour remercier leurs amis et le public de l'encouragement libéral qu'ils en ont reçu, et pour les informer qu'ils continueront, comme par le passé, à fabriquer des biscuits de toutes sortes et de première qualité; qu'ils ont considérablement augmenté leur établissement. Ils espèrent par la qualité de leurs marchandises et la promptitude à exécuter les commandes, continuer à mériter l'encouragement public.

VIAU & VIGER.



MANUFACTURE

DE

COFFRES FORT de la PUISSANCE

DE

GODFROY CHAPELEAU

A l'épreuve du Feu et des Volours, doublés en Acier et en Fer.

CONSTRUCTEUR DE PONTS EN FER

AUSSI DE

GARNITURES INTERIEURES, pour voûtes en fer, avec portes à l'épreuve des volours.

PORTES ET VOLETS en fer à l'épreuve du feu.

PORTES EN FER pour Banques, Institutions Publiques et Charniers de Cimetières.

COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billets de Banques, Débentures, etc.

SERRURES BREVETÉES, spécialement adaptées aux portes de voûtes, Banques, Coffres-fort et Prisons.

OUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE.

COFFRES-PORTS DE SECONDE MAIN pris en échange de coffres neufs, ou achetés au plus haut prix du marché.

BUREAU—320 RUE ST. LAURENT.

USINE:

Coin des rues Ontario et St. Charles Borromée
MONTREAL.

9 Juillet 1872.

SEL SOUS VOILE

ET EN DECHARGEMENT

1000 Sacs Factory Filled

EVANS CROWN BRAND

4000 DO GROS DE LIVERPOOL

10 AU TONNEAU

A VENDRE PAR

CHARLES FRASER & CIE.,

375 Rue des Commissaires.

CIE. D'ASSURANCE ETNA

DE HARTFORD, CONN.

Capital payé - - - \$3,000,000

CETTE COMPAGNIE ASSURE

Les Habitations, Magasins, Moulins et Usines

A des conditions aussi faciles que la nature du risque peut le permettre, en offrant de plus la garantie qu'un fort capital seul peut donner contre les grands incendies.

ROBERT WOOD,

AGENT GÉNÉRAL.

18 Juillet.

JOSEPH RIELLE,

ARPENTEUR JURÉ

A TRANSPORTE SON BUREAU

AU

No. 146, Rue St. Jacques

AU-DESSUS DE MM. GIBB & CIE.

Chemins de Fer du Canada Central

DE
BROCKVILLE ET D'OTTAWA.



Grande Route a voie large conduisant a Ottawa.

LE ET APRÈS LUNDI, LE 6 MAI COURANT les convois partiront comme suit :

DE BROCKVILLE
EXPRESS à 8.00 A.M., arrivant à Ottawa à 1.00 P. M., et à Sand Point à 1.20 P. M.
TRAIN DE LA MALLE à 4.00 P. M., arrivant à Sand Point à 9.30 P. M.

EXPRESS DIRECT D'OTTAWA, à 3.30 P. M., en connexion avec l'Express de jour du Grand Tronc de l'Est à l'Ouest, arrivant à Ottawa à 7.10 P. M.

D'OTTAWA.
EXPRESS DIRECT DE L'OUEST à 10.00 A. M., arrivant à Brockville à 1.40 P. M., en connexion avec l'Express de jour du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest.

TRAIN DE LA MALLE à 4.20 P.M., arrivant à Brockville à 9.35 P.M.

ARRIVANT A SAND POINT à 1.20 P. M. et à 9.30 P. M.

PARTANT DE SAND POINT à 6.00 A.M., 11.40 A.M., et à 3.30 P.M.

Les Trains du Canada Central et les embranchements de Perth font connexion régulière avec tous les trains du chemin de fer B. et O.

Transbordements faits avec diligence. PAS DE TRANSBORDEMENT LORSQUE LES CHARS SONT CHARGÉS AU COMPLET POUR UNE STATION SPÉCIALE.

H. ABBOTT,
Directeur.

Brockville, 4 Mai 1872.



COMPAGNIE

DU

Chemin de Fer du Pacifique DU CANADA.

AVIS PUBLIC EST PAR LE PRÉSENT donné que les LIVRES DE PARTS de la Compagnie du Chemin de Fer du Pacifique du Canada [Canada Pacific Railway Company] seront ouverts le QUINZIÈME jour de JUILLET prochain, aux différentes places ci-après nommées et entre les mains des personnes suivantes, conformément à la loi; savoir :

MONTREAL: E. LEF. DE BELLEFEUILLE, Ecr. 15, Rue St. Lambert.

QUÉBEC: WILLIAM RAE, Ecr., de Allans, Rac & Cie., 21, Rue St. Pierre.

Les personnes qui désirent faire application pour des parts dans la dite Compagnie, devront s'adresser dans la Province de Québec, aux agents ci-dessus nommés.

Le Secrétaire,

E. LEF. DE BELLEFEUILLE.

Montréal, 26 Juin 1872.

P. DAIGLE

Marchand de Grains, Farines

ET PROVISIONS

No. 273, Rue des Commissaires
MONTREAL.]

AVIS.

Vu la décision de la Cour d'Appel dans la cause THE GLEN BRICK COMPANY, et les doutes qu'elle laisse poser sur la réputation commerciale de M. John Leeming, j'ai l'honneur d'informer mes amis et le public en général, que je ne ferai plus affaires sous les nom et raison de JOHN LEEMING & CIE., à l'avenir, mais seulement sous le nom de

OVIDE STE. MARIE,

Encanteur et Marchand à Commission.

25 Juin 1872.

OVIDE STE. MARIE

MARCHAND A COMMISSION

ET

AGENT GENERAL

Nos. 404 et 406, Rue St. Paul,

MONTREAL.

REPRESENTANT EN CANADA LA MAISON

E. GERIN, de St. Jean d'Angely, Charente Inferieure, France,

Pour les articles suivants

Eau de vie qualite superieure

Champagne " "

Clarets " "

Sauterne " "

Chablis " "

Conserves " "

Nauxpic (Vin des Dames)

AUSSI AGENT POUR LA CELEBRE MAISON

MERMILLIOD FRERES,

de Chatellerault, (le Sheffield de la France.)

COUTELLERIE FRANCAISE SUPERIEURE.

N.B.—Ordres reçus pour le Commerce seulement
Montréal, 18 Juin 1872.

Dr. J. A. CREVIER

RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE

Guérit toutes les maladies du cuir chevelu, éruptions, irritations, fortifie la racine des cheveux, les empêche de tomber et les fait croître, leur rend leur couleur primitive.

Prix - - - - \$1.00 la Bouteille.

Supérieur à toutes les préparations connues. S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,

44, Rue Bonsecours.

HENRI C. BOSSÉ

MARCHAND DE BOIS

ET

Marchand à Commission

EN GENERAL

Agences par tout l'Europe et l'Amérique

No. 8 BATISSES GOWEN

RUE ST. PIERRE, QUEBEC

SALLE D'ENCAN EN TORONTO

Etablie en 1834.

F. W. COATE & CIE.

AGENTS DE MANUFACTURES

ENCANTEURS

ET

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES

RUE KING

TORONTO.



Hotel du Gouvernement.

OTTAWA,

Jeudi, 20 Juin 1872.

PRÉSENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes, et conformément aux dispositions de la 8me Section de l'Acte 31 Vict., intitulé: "Acte concernant les Douanes," il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est par le présent ordonné que les Postes de la Baie d'Hudson connus sous les noms de York Factory et Moose Factory, dans le Territoire du Nord-Ouest, seront et sont par le présent, érigés en Postes de Douane, York Factory comme annexe au Port de Winnipeg, dans la Province de Manitoba, et Moose Factory, comme annexe au Port du Sault Ste. Marie, dans la Province d'Ontario.

Wm. H. LEE,

Greffier du Conseil Privé.

8 juillet 1872.



Hotel du Gouvernement.

OTTAWA,

Le 20me jour de Juin 1872.

PRÉSENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes et conformément aux dispositions de la 8me Section de l'Acte 31 Vict., chap. 6, intitulé: "Acte concernant les Douanes," il a plu à Son d'Excellence d'ordonner, et il est par le présent ordonné, que le Port d'Apple River, dans le Township et District de Parrsboro', Province de la Nouvelle-Ecosse, sera et est, par le présent, érigé en Poste de Douane comme annexe au Port de Parrsboro'.

Wm. H. LEE,

Greffier du Conseil Privé.

8 Juillet,

Courtiers.

A. & A. B. CHARLEBOIS.

COURTIERS de DENRÉES COLONIALES,

et

AGENTS POUR LA DISTILLERIE,

GOODERHAM & WORTS,

TORONTO,

16, RUE ST. SACREMENT,

MONTREAL.

J. P. COX,

COURTIER EN THÉ.

HUILES,

ÉPICERIES,

et

DENRÉES COLONIALES;

Coin des rues

ST. SACREMENT et ST. NICHOLAS,

MONTREAL.

Huiles et Peintures

LYMANS, CLARE & C^{ie}.
ÉTABLIS EN 1803.
MANUFACTUREURS D'HUILE DE LIN,
PEINTURES ET MASIFIC.
IMPORTATEURS DE DROGUES ÉTRANGÈRES,
PEINTURES ET COULEURS.
HUILES ET BOIS DE TEINTURES.
382, 384 et 386, St. Paul Street,
Montréal.

JOHN McARTHUR & SON,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS D'HUILES,
PEINTURES SÈCHES ET À
L'HUILE, VERNIS, VITRES,
PRODUITS CHIMIQUES,
Marchandises de Marine, Teintures, &c.,
18 Rue Lemoine,
MONTREAL.

R. C. JAMIESON & C^{ie},
MANUFACTURIERS DE VERNIS ET D'IMI-
TATION DE LAQUE DE CHINE.
IMPORTATEURS
D'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-
REBENTINES, etc., etc.
No. 3 Huile aux Blés et No. 6 Rue St. Jean,
MONTREAL.



ASSORTIMENT COMPLET DE PEINTURES.
Huiles, Vitres, Pinceaux, Vitres colorées et de
Miroirs Tapissées, Huile de Charbon, Lampes, etc.,
des plus considérables et admirablement choisis.

VENTES EN GROS ET EN DÉTAIL.
Veuillez rendre une visite à mon Etablissement,
311 et 313 RUE ST. LAURENT, MONTRÉAL.
L. N. DENIS.

Huile de Pétrole.

COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES
ET DE MINES (Limitée)
Bureau principal: 22 MINING LANE, LONDRES,
ANGLETERRE.
TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PÉTROLE (STANDARD
PETROLIA) ONTARIO.
D. CAMPBELL, AGENT,
13 Huile aux Blés,
MONTREAL.

ROBERT B. MURRAY,
MARCHAND EN GROS DE PÉTROLE RA-
FINÉ, D'HUILES LUBRIQUES, BÉN-
ZOLE, GOUDRON, etc.,
36 Rue Lemoine, MONTRÉAL.
Toujours en magasin toutes les meilleures marques
d'Huiles de Charbon.
Le plus haut prix payé pour les barils vides.

ADOLPHE GERMAIN,
AVOCAT,
SOREL, District de Richelieu.
M. GERMAIN se charge de toutes collections et d'af-
faires légales dans le district de Richelieu.

Machines à Coudre.

LE
VERDICT DU PEUPLE
LA MACHINE À COUDRE
DE
GARDNER.

Est reconnu par les meilleurs juges du pays, pour
être la meilleure Machine à point noué pour
famille et pour les Manufactures, qui ait été
présentée au public.

Ces MACHINES ont obtenu les prix suivants en
compétition avec les meilleures Machines de ce
pays:—

Liste de Prix pour 1871.
Premier prix à Toronto—Premier prix à Londres, à
l'Exposition du Grant Western—Premier prix à
Guelph, à l'Exposition du Grant Central—Premier
prix à St. Catharine, Comté de Lincoln—Premier
prix à Chatham, Comté de Kent—Premier prix à
Waterloo, Comté de Waterloo—Premier prix à
Orangeville, Comté de Simcoe—Premier prix à
Mono, Comté de Peel—Premier prix à Caledon,
Comté de Simcoe—Premier prix à Welland, Comté
de Welland—Premier prix à Otterville, Comté
d'York—Second prix à l'Exposition Provinciale
de Kingston, et Diplôme à Hamilton, et diverses
autres Expositions de Comté.

Cette Machine peut ourler, border, broder, faire des
remplis, piquer, rebattre, et coudre toutes les étoffes
depuis les plus légères jusqu'aux ours les plus épais.
PRIX: \$32, garantie pour 5 ans.

Ces Machines sont également vendues par
paiements mensuels.

W. N. LLOYD,
Agent pour Montréal et les environs.
431, —Rue Notre-Dame,—431,
[COIN DE LA RUE DOLLARD.]

On demande des AGENTS pour les Comtés
des environs de Montréal.

GRANDES DECOUVERTES
DE
Dr. J. A. CREVIER.

L'ANTI-CHOLÉRIQUE

Le seul spécifique connu contre le choléra et
toute espèce de Diarrhée, Dérangement d'Intes-
tins et d'Estomac, Indigestions, &c., &c.
Cures merveilleuses attestées par des person-
nes dignes de foi et bien connues.

Prix - - - 50 Cts. la Bouteille,
Certificats par les personnes suivantes:

Les RR. Mess. J. Raymond, ptre., V.-G. et
Sup. du Collège de St. Hyacinthe; Ed. Crevier,
ptre., V.-G. et Sup. du Collège de Ste.-Marie de
Monnoir, J. S. Derome, ptre.; P. X. Colletette,
Ptre., Sup. du Collège de St. Césaire; J. Pro-
vençal, curé de St. Césaire; J. S. Taupier, Ptre.,
curé de St. Paul; l'Hon. W. Chaffers, membre
du Conseil Législatif; les Docteurs Franchère,
Pinsonneault, Jacques, et par MM. Charles
Couture, Victor Côté, J.-Bte. Tessier, Del'le
Philomène Gauthier, et un grand nombre d'au-
tres personnes.

S'adresser
DR. J. A. CREVIER,
No. 44, Rue Bonsecours.

Réduction libérale faite au commerce.

Graines.

Les Marchands de la Campagne

Sont priés de ne pas oublier la
PHARMACIE PICAULT & FILS

dans leurs achats du Printemps. Tous les articles
sont de qualité supérieure et à des
PRIX EXCESSIVEMENT BAS.

AUSSI
GRAINES DE CHAMPS, DE JARDINS et de
FLEURS toutes fraîches.
PICAULT & FILS,
PHARMACIENS CHIMISTES,
75, Rue Notre-Dame.

Importateurs de denrées coloniales.

J. HUDON & C^{ie},
IMPORTATEURS ET MARCHANDS
de
DENRÉES COLONIALES, VINS, SPIRITUEUX
et COMESTIBLES.
Agents pour la célèbre Eau-de-Vie GIRAUD FRÈRE.
246, RUE ST. PAUL, et
199 et 201 DE COMMISSAIRES,
MONTREAL, P.Q.

GAUTHIER, MAYRAND & C^{ie}.
IMPORTATEURS DE
VINS, SPIRITUEUX, EPICERIES,
MARCHANDS DE
FARINE, LARD, SAINDOUX, etc.
274 et 281, Rue Des Commissaires,
MONTREAL.

GAUCHER & TELMOSSÉ,
IMPORTATEURS DE
DENRÉES COLONIALES,
VINS ET SPIRITUEUX,
MARCHANDS DE
FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS
No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,
MONTREAL.
G. G. GAUCHER. L. W. TELMOSSÉ.

SENEGAL, CADIEUX & FILIATRAULT
IMPORTATEURS,
MARCHANDS D'EPICERIES,
VINS, LIQUEURS, et
PROVISIONS
278, RUE ST. PAUL, et
225 et 227, DES COMMISSAIRES,
MONTREAL, P.Q.

DESMARTEAU & C^{ie}.
IMPORTATEURS DE
VINS, LIQUEURS,
EPICERIES, etc., EN GROS
231 et 233 RUE DES COMMISSAIRES,
MONTREAL.

C. MELANÇON.
MARCHAND-EPICIER,
191 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

LA MEILLEURE POUDE A BOULANGER
QUI EXISTE.



Est la seule originale et authentique.
ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS.
Vendue par tous les Epiciers.

Fabricants de Chaussures.

N. VALOIS & C^{ie},
MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE
CHAUSSURES, EN GROS,
26 ET 28 PLACE JACQUES CARTIER,
MONTREAL.
NARCISSE VALOIS. JUDE VALOIS.

G. BOIVIN,
FABRICANT DE CHAUSSURES
EN GROS
No. 300 RUE ST. PAUL, MONTREAL,

Vend à meilleur marché, pour argent comptant, que
partout ailleurs.
Une visite de la part de messieurs les mar-
chands est respectueusement sollicitée dans notre
intérêt mutuel.

L. N. A. RITCHOT
MARCHAND TAILLEUR
184, Rue Notre-Dame, 184
MONTREAL.

Assurances.

UNION COMMERCIALE COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LONDRES, ANGLETERRE.
Capital, 25 Millions Stg.—Déposé en Canada, \$150,000.
FEU.—On accorde des polices d'assurance sur grain et produits de la ferme, magasins d'entrepôts, demeures, magasins et Usines et leurs contenus.
VIE.—Garantie parfaite et taux raisonnable.
Marques caractéristiques—Economie dans l'administration et bonus libéraux.
 Voir exemples dans le prospectus.

MORLAND, WATSON & CIE.,
 Agents Généraux pour le Canada.

FRED. COLE, Secrétaire.
A. TELLIER Sous-Agent.

Bureaux—385 & 387 Rue St. Paul.

ETAT FINANCIER
 DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
ANDES,

25 Octobre 18 1.

Argent en mains, à la banque et en transit	\$286 034.43
Bonds des Etats-Unis, Etat, Ville et Comté, valeur actuelle	\$390,073.34
Bonds du chemin de fer, valeur actuelle	8,900 00
Prêts collatéraux	93,500.00
Inté. des accumulés	49,000.00
Premiers hypothèques	697,196.53
Billets reçus	9,347.66
Comptes courants primes et balances entre les mains des agents	38,096.50
Montant des actionnaires par cotisation	500,000.00
Total de l'actif	\$2,078,148.46

PERTES DE CHICAGO.

\$850,000

EN COURS DE REGLEMENT.

J. B. BENNETT.

Président.

N. P. HARRINGTON, Agent,

235 Rue St. Jacques.

4 Novembre.

W. A. CAMPBELL & CIE.
IMPORTATEURS

ET

MARCHANDS EN GROS

DE

CAFES, EPICES, &c.

24, RUE ST. SACREMENT

CANADA COFFEE & SPICE STEAM MILLS

525 et 526, RUE LAGAUCHETIERE

MONTREAL.

LE BULLETIN DE NEW YORK

JOURNAL FINANCIER, COMMERCIAL
 ET D'EMIGRATION

PARAIT TOUS LES LUNDIS.

ABONNEMENT POUR LE CANADA:

Un an.....\$8.00
 Six mois..... 4.50

Les communications relatives au journal et les remises de valeurs devront être adressées au Directeur du Bulletin de New York, 48 Broad Street, ou au Bureau du *Négociant Canadien*, bâtisses de la *Comète* Montréal.

Marchands de Farines.

BOYER, HUDON & CIE.,
Successeurs de LOUIS BOYER & CIE.,

MARCHANDS DE
GRAINS ET FARINES,
 PROVISIONS et EPICERIES,
L. ALPHONSE BOYER,
FIRMIN HUDON,
CHARLES BOYER.
MONTREAL.

HOSPICE LABELLE & CIE.,

MARCHANDS DE
FARINES, GRAINS ET
 PROVISIONS,
No. 10, Rue du Port,
MONTREAL.

KIRKWOOD & MORE,

MARCHANDS DE
CEREALES,
 FARINES, POISSONS, et
 HUILES de POISSON,
 26 Rue des Enfants Trouvés,
MONTREAL.

Ferronnerie et Quincaillerie.

C. H. LETOURNEUX,

IMPORTATEUR de
FERRONNERIE,
QUINCAILLERIE,
 COUTELLERIE, &c., &c.,
 261 à 265 Rue St. Paul, (coin de la rue Vaudrouil)
MONTREAL.

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES

H. BEYVEAU, Importateur de FERRONNERIES et Fabricant de FERBLANTERIES.
ENSEIGNE de L'EGUINE et du CADENAS
 Nos. 193 et 195 Rue St. Paul, MONTREAL. Assortiment complet d'Huiles, Térébenthine, Peintures de toutes sortes, Verres de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi: POELES DOUBLES à un ou deux fourneaux, POELES DE CUISINE à charbon et à bois, de fantaisie et autres.

ETABLI EN 1889.



J. T. Le TOURNEUX,

IMPORTATEUR DE

PEINTURES DE TOUTES COULEURS
 HUILES, VERNIS,
 VERRES A VITRES, MASTIC,
 LAMPES, PINCEAUX,
 CHEMINEES, ETOUPE,
 COLTAR, &c., &c.

VITRES, GLACES DE MIROIRS ET VITRES DE COULEUR
 TAILLEES A DEMANDE.

RECETTES POUR TEINDRE, &c.

Seul agent pour la Puissance du Canada de la
 Graisse Patentée de Dossors pour Essieux.

No. 250, Rue St. Paul, Montreal,

Enseigne de la Lampe, Pinceau et Baril de Peinture.

MORIN & CIE.,

Courtiers et Commissionnaires,

POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE

COMESTIBLES,
EPICERIES,
 SPIRITUEUX,
 ET
DENREES COLONIALES.

AGENTS POUR LA

Distillerie de Prescott.

COIN des RUES ST. NICOLAS et ST. PAUL,
 MONTREAL.

Dissolution de Societe.

AVIS est par les présents donné que la Société qui a ci-devant existé entre les soussignés comme Distillateurs, sous les noms et raison de J. P. WISER & CIE., est expirée par limitation du temps au 1er courant.

Toutes dettes dues à la dite société sont payables à J. P. WISER, et toutes dettes dues par la dite société seront payées par lui.

Prescott, 10 Juillet 1872.

Signé J. P. WISER.
 A. S. EGERT.

Témoïn—ALBERT WHITNEY.

Le soussigné a l'honneur de donner avis que les affaires ci-devant conduites sous la raison J. P. Wiser & Cie., seront à l'avenir conduites par lui, sous son propre nom et à son propre compte.

Signé, J. P. WISER.

AVIS

Aux Marchands de Vin, et Etablissements de Bottelage.

Machine Patentee Universelle

POUR LA

Mise en Bouteille et à Boucher,

Fonctionnant d'elle-meme

DE

CHAS. A. GREGORY

Maintenant en usage chez tous les Pharmaciens, Marchands de Vin et autres.

En vente chez

HUNT & BROCK,
 No. 29 & 31 Rue St. Jean, Montréal.

S. ROUSSEAU
FERBLANTIER & PLOMBIER

No. 337 Rue St. Laurent

MONTREAL.

Huile de Charbon, Lampes,
 Cheminees & Meches de Lampes.

Ordres pour Fournaises à Air Chaud, Ventilateurs, Réfrigérateurs, Fournitures de Poêles, etc., exécutés avec diligence. Ordres pour Couvertures promptement remplis.

PRIX EXTREMEMENT MODERES.

M. S. ROUSSEAU a été pendant plusieurs années chef d'atelier chez T. Crovier, Rue Notre-Dame, où il a acquis une grande expérience dans ce genre d'ouvrage.
 13 Juillet.